CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

LAODICÉE ET LA TIÉDEUR SACRILÈGE PLAIDOYER CONTRE LE SCANDALE DE LA TIMIDITÉ SPIRITUELLE DANS L'ŒUVRE DE CLAUDE BROUSSON (1647-1698)

Chrystel Bernat

Institut protestant de théologie | « Études théologiques et religieuses »

2015/4 Tome 90 | pages 515 à 546

ISSN 0014-2239
DOI 10.3917/etr.0904.0515

Article disponible en ligne à l'adresse :

https://www.cairn.info/revue-etudes-theologiques-et-religieuses-2015-4-page-515.htm

Distribution électronique Cairn.info pour Institut protestant de théologie.
© Institut protestant de théologie. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

ÉTUDES THÉOLOGIQUES ET RELIGIEUSES
90e année – 2015/4 – P. 515 à 546

Laodicée et la tiédeur sacrilège
Plaidoyer contre le scandale de la timidité spirituelle dans l'œuvre de Claude Brousson (1647-1698)

Cette étude valorise l'un des volets de la recherche historico-théologique dédiée à l'approche de l'acception huguenote de la ferveur au temps de la Révocation. Elle met en exergue l'analyse consacrée à la dénonciation de la tiédeur. Abordant à partir de la figure de Laodicée – archétype de l'Église corrompue – les procédés de stigmatisation de l'indolence spirituelle, Chrystel Bernat* *explore le discours homilétique protestant et les ressorts théologiques de la défense de la fidélité à la foi réformée en butte à la catholicisation forcée. Comment s'élabore la réprobation de la timidité ? Quels enjeux recouvre sa proscription dans le dernier tiers du* XVIIe *siècle ? Quel idéal de fidélité promeut le combat engagé contre la docilité et l'adultère spirituel décriés par Claude Brousson pour débusquer les attitudes déloyales et parjures ? À travers le jeu et l'effet des associations bibliques, cette étude sonde l'interprétation de l'intégrité religieuse du ministre et le dispositif scripturaire qui, à l'heure de la Révocation, accompagne les processus de dramatisation et de criminalisation du compromis confessionnel.*

Cette étude s'inscrit dans un plus vaste programme d'enquête, exposé à l'occasion d'une réflexion collective sur l'altérité religieuse et sur les stratégies de stigmatisation des désaffiliations confessionnelles. Troisième volet d'un triptyque dédié à l'acception de la ferveur huguenote en un régime d'intolérance religieuse, elle se présente comme une contribution à l'analyse du rapport de force entre idéal de fermeté et défaut de fidélité fragilisée par la violence des

* Chrystel Bernat est maître de conférences en histoire du christianisme moderne à l'Institut protestant de théologie, Faculté de Montpellier, membre associé du *Laboratoire d'études sur les monothéismes* (UMR 8584, CNRS-EPHE) et membre statutaire de l'*Institut de recherche sur la Renaissance, l'âge classique et les Lumières* (UMR 5186, CNRS-Université Paul-Valéry, Montpellier 3).

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

persécutions catholiques[1]. À travers la condamnation de la tiédeur, elle explore la rhétorique de combat et celle du blâme pour circonscrire les justifications d'une insoumission spirituelle et cerner la teneur des désaccords protestants. Elle s'intéresse pour cela aux registres d'énonciation aussi bien qu'aux procédés de connotation de la déchéance. Cependant, c'est moins la discorde qui importe ici que le relais homilétique de ces tensions protestantes et, derrière la réprobation d'attitudes jugées déviantes, la promotion de l'ardeur religieuse.

Fondamentalement, il s'agit d'évaluer comment s'exprime la riposte protestante à la catholicisation mais aussi, à travers la désapprobation des faiblesses et des lâchetés, de saisir avec quels arguments sont combattus les accommodements avec la religion dominante du royaume. La répréhension de la mollesse spirituelle éclaire un pan de cet examen critique auquel se livrent les huguenots face à leurs propres défections préalables ou consécutives à la révocation de l'édit de Nantes en octobre 1685. C'est une façon d'explorer les moyens dont se dotent les réformés pour conjurer les effets de l'obligation religieuse catholique et légitimer la persévérance en la foi protestante en dépit des lois. L'analyse vise à observer comment la critique de la tiédeur s'articule à l'homilétique de résistance du premier Désert en examinant les fondements théologiques et les conséquences prêtées à la défaillance spirituelle. Ainsi, quel discours les directeurs de conscience – et en particulier Claude Brousson, prédicateur parmi les plus engagés du temps – élaborent-ils face à la réticence et à la prudence d'une partie de leurs frères ? Quelle prédication s'élabore face à la tentation de résignation qui, au tournant du siècle, donc au-delà de la violence des dragonnades, continue à menacer les réformés français ?

Le questionnement général, qui cherche à comprendre ce que la Révocation cristallise en termes de débats internes et de pastorale militante dans les milieux réformés, est envisagé au prisme de la critique de la docilité spirituelle. Analyser l'herméneutique de la tiédeur est aussi une façon de fouiller l'acception croisée de la fidélité et de l'infidélité, et d'appréhender le portrait du parfait chrétien, dont le modèle réside derrière l'épouvantail. Car la tiédeur est indissociable du zèle : antinomiques, les deux notions se définissent de manière symétrique. Tandis que le *zèle* désigne une vive ardeur à servir la cause de Dieu et de la religion, la *tiédeur* renvoie à une indolence spirituelle, à une répugnance

[1] Tirée d'une recherche inédite, cette analyse bénéficie d'une étude liminaire centrée sur la symbolique de la chute spirituelle dans la littérature pastorale réformée pré- et post-révocatoires, et complète l'enquête corollaire sur la notion de zèle religieux : Chrystel Bernat, « Chute et défaillance : dénoncer l'infidélité à l'égard de la foi. Altérités intra-protestantes autour de la Révocation », *in* Chrystel Bernat, Hubert Bost (dir.), *Énoncer / dénoncer l'autre. Discours et représentations du différend confessionnel à l'époque moderne*, Turnhout, Brepols, 2012, p. 127-146 ; Id., « Le zèle, matrice d'une homilétique combative dans la prédication de Claude Brousson (1689-1698) », *in* Chrystel Bernat, Frédéric Gabriel (dir.), *Critique du zèle. Fidélités et radicalités confessionnelles. France, XVI^e^-XVIII^e^ siècle*, Paris, Beauchesne, coll. « Théologie historique 122 », 2013, p. 263-291.

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

à s'engager et à défendre ses convictions. C'est à l'interprétation et à l'usage protestants d'une dévotion chancelante que s'intéresse ce volet de l'enquête. Cela à partir de la définition et du rôle que lui prête Claude Brousson à travers sa critique de l'inconstance et sa défense d'une piété ardente face à l'oppression des consciences.

Considérer le thème de la timidité permet ainsi d'appréhender les sujets de litiges, ici à travers les motifs, les visées et l'intensité d'une censure de l'apathie, mise au rang d'une indifférence religieuse répréhensible. Mais que recouvrent au juste la timidité et la tiédeur spirituelles que le prédicateur semble tenir pour synonymes ? Quels en sont leurs acceptions et les caractères délictueux que, par un jeu de miroir biblique, Brousson entend refléter devant les yeux de ses coreligionnaires apeurés ? Au reste, qu'est-ce que le système référentiel théologique ajoute à la compréhension de ces termes ? Comment le prédicateur les mobilise-t-il, et à l'appui de quel arsenal scripturaire ? D'ailleurs, sur quels registres se situe le scandale de la timidité et quelles attitudes compromettantes désigne-t-il exactement ?

PROLOGUE – L'UNIVERS BIBLIQUE DU DISCOURS SYMBOLIQUE HUGUENOT

Le choix d'une approche historico-théologique n'est pas de pure forme. Hubert Bost a montré la pertinence d'une telle démarche, d'un tel *exil méthodologique* dans l'univers biblique du discours symbolique huguenot[2]. Sans revenir sur l'attrait spécifique du sermon comme source historique[3], notons que le bénéfice épistémologique global de la théologie dans son articulation à l'histoire des religions est multiple, dans la mesure où, comme a pu l'écrire Jean Delumeau, la théologie modèle les représentations et, en même temps, les exprime[4].

Dès lors, en cette approche d'un discours de résistance, l'analyse de l'ancrage scripturaire du texte constitue la clé de voûte d'un décryptage des systèmes de pensée dont l'articulation aux livres, aux épisodes et aux figures bibliques permet de dégager les soubassements, en donnant accès aux logiques de raisonnement et aux ressorts idéologiques qui l'animent et le structurent. À cet égard, l'analyse théologique ne donne pas seulement accès à l'évaluation d'une culture biblique mais aussi à l'aspect réflexif – du poids et du maniement – de cette culture dans l'élaboration du discours. En ce sens, elle favorise une histoire de l'argumentation,

---

[2] Hubert BOST, *Théologie et histoire. Au croisement des discours*, Paris/Genève, Cerf/Labor et Fides, coll. « Passages », 1999, p. 81.

[3] Sur ce point, je me permets de renvoyer à Ch. BERNAT, « Le zèle, matrice d'une homilétique combative dans la prédication de Claude Brousson (1689-1698) », art. cit., p. 265-267.

[4] Jean DELUMEAU, *Le péché et la peur. La culpabilisation en Occident XIII^e^-XVIII^e^ siècles*, Paris, Fayard, 1983, p. 296.

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

de la convocation de principes moraux et de la circulation de modèles bibliques mobilisés en faveur de la défense d'une éthique de la foi.

L'immersion dans le discours de prédication réformée laisse entrevoir toute la fécondité d'une approche historico-théologique de la rhétorique de militance et l'attrait de l'homilétique en tant que source dont l'examen précis des fondements bibliques éclaire l'idéologie de combat calviniste. Une idéologie que façonnent de manière interactive l'interprétation des textes scripturaires et la mobilisation sélective des Écritures.

Ce filtre théologique aide encore l'approche de la compréhension des défis appréhendés alors au prisme des Écritures. En ouvrant à une autre temporalité – proprement biblique, de châtiment et d'espérance –, il constitue pour l'historien un chemin d'accès à l'économie symbolique et idéologique des batailles de chaires. Placée en miroir des actes de résistance, cette exploration théologique invite ainsi à repenser les systèmes d'évaluation même de la ferveur huguenote qui, en partie, se loge dans une spiritualité transgressive et une interprétation exigeante de la Loi. Un combat réside dans l'usage et l'interprétation des Écritures. L'historien perdrait en compréhension s'il ne recourrait, dans ses tentatives de décodage des stratégies persuasives, à la charge théologique des discours qui ouvre à d'autres régimes de sens, à d'autres langages infraliminaires de résistance.

Fondée sur le sermon X de la *Manne mystique* dédié à *La réjection des tièdes*[5], l'analyse puise dans l'ensemble de l'édifice apologétique du célèbre ministre du Désert qui, au fil d'une littérature protestataire (élaborée de 1684 à 1698 et publiée de manière posthume jusqu'en 1706), fustige la pusillanimité d'une partie des réformés à l'heure où l'oppression catholique menace la survie du protestantisme et requiert, selon lui, ardeur et hardiesse des cœurs.

L'ancien avocat nîmois, qui plaide jusqu'en 1683 en faveur des Églises réformées devant le Parlement de Toulouse, est l'un des plus illustres prédicateurs de la résistance huguenote qui s'élabore en France de manière clandestine après la Révocation. De retour dans le royaume à l'été 1689, après un exil forcé en Suisse, des déplacements dans le Saint-Empire et un passage aux Provinces-Unies, Brousson officie bientôt à titre de prédicant (dès décembre 1689) puis, à partir de mars 1694, en qualité de ministre du Désert et compte jusqu'en 1698, date de son exécution à Montpellier, parmi les voix les plus décidées à la lutte contre le programme louis-quatorzien d'extinction du protestantisme. Son œuvre, tout entière dédiée au combat contre les coups de boutoir des persécuteurs catholiques, fait résonner le discours de résistance protestant du dernier tiers du XVII^e siècle qui anime le Midi du royaume.

---

[5] Claude BROUSSON, *La manne mystique du Désert, ou sermons prononcez en France dans les Déserts & dans les cavernes durant les ténèbres de la nuit & de l'affliction, les années 1689, 1690, 1691, 1692, & 1693*, 3 t. en un vol., Amsterdam, Henri Desbordes, 1695, t. II, p. 77-111.

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

Lorsqu'il rédige en 1690 son sermon sur *La réjection des tièdes*, Brousson n'a pas d'autre autorité que celle que lui confèrent les fidèles, ses compagnons d'infortune, et sa conviction propre d'une vocation extraordinaire d'essence divine[6]. Pourtant, ce même sermon, édité cinq ans plus tard, est publié en 1695 à Amsterdam avec l'assentiment des « députez des Églises examinatrices nommées par le synode de Tergues[7] ». Il laisse donc entendre (au moins dans sa version imprimée[8]) un discours agrée par les ministres du Refuge. Derrière la pastorale de Brousson résonnent donc les griefs partagés par un grand nombre de pasteurs en exil.

TRIBULATIONS, FIDÉLITÉ ET CONQUÊTE DE LA FÉLICITÉ

Aux sources de l'objurgation

La censure des tièdes s'inscrit dans une période d'affliction intense. En contraignant les sujets huguenots à rejoindre le catholicisme, la Révocation génère, autour de l'apostasie et de l'inégalité des témoignages de ferveur, de vifs reproches à partir desquels émergent des figures d'altérité. Celles, emblématiques, des tièdes et des timides rejoignent la cohorte des *temporiseurs* et des *mondains*, des *impies* et des *larrons* de l'amour céleste, des *faux témoins*, *hypocrites* et *faux enfants de Dieu* que les pasteurs réfugiés et les prédicants prétendent démasquer et, plus que tout, détourner de leurs offenses envers Dieu.

Loin d'être isolée, cette stigmatisation des tièdes accompagne l'ensemble des remontrances et des exhortations à la constance censées répondre au relâchement progressif des pratiques de piété. Elle se déploie, avant 1685 et encore au lendemain de l'édit de Fontainebleau, en une multitude de lettres pastorales et de méditations[9] rédigées tant pour soutenir les réformés les plus

---

[6] Claude BROUSSON, *Relation sommaire des merveilles que Dieu fait en France dans les Cévennes & dans le Bas-Languedoc, pour l'instruction & la consolation de son Eglise desolée. Où il est parlé de ceux que Dieu y a extraordinairement suscitez en ce dernier tems pour y prêcher l'Evangile & du martyre qu'un grand nombre de ces fidèles serviteurs de Dieu y ont déjà soufert*, s.l., 1694, p. 6, 17.

[7] C. BROUSSON, *La manne mystique du Désert*, *op. cit.*, Avertissement.

[8] À l'heure actuelle, rien ne nous permet de savoir si le sermon de 1690 a été l'objet de remaniements.

[9] Voir notamment *Discours contre les révoltez : discours contre ceux qui se révoltent pour les biens du monde & pour éviter la persécution*, Au Désert, 1676 (rééd. sous le titre *Discours contre les revoltez de ce tems*, Amsterdam, chez Daniel Du Fresne, 1686) ; Charles ICARD, *Avis salutaire aux Eglises réformées de France*, Amsterdam, 1683 ; *A nos frères quy gemissent sous la captivité de Babylon. A quy nous souhaitons paix et miséricorde de la part de Dieu* (25 octobre 1685) ; *Lettre pastorale aux protestans de France quy sont tombez par la force des tourmens* (26 octobre 1685) et *Lettre de plusieurs réformés de France qui ont tout abandonné pour la cause de l'Evangile. A ceux qui ont succombé sous la persécution* (s.l.n.d.), *in* Pierre Encontre, *Trois lettres du Refuge, écrites de l'exil aux églises sous la croix (1685)*, éd. Abric Encontre, Paris, Grassart, 1877 ; [Jacques BASNAGE], *Considération sur l'état*

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

fidèles que pour amener au repentir et à la résistance les faibles qui se sont laissés, pense-t-on alors, trop facilement fermer la bouche[10]. La censure des timides élaborée par Brousson relève de cette littérature pastorale qui se fixe pour objectif de contrecarrer les effets de la contrainte religieuse en luttant à la fois contre la séduction des esprits tentés par le projet de réunion au catholicisme, et contre les dépravations d'une foi portée aux compromissions afin d'échapper à la violence des oppresseurs[11]. Au prix d'une entorse à l'intégrité spirituelle, la plupart des huguenots essayaient en effet de composer avec leur attachement sincère à la Réforme et les obligations cultuelles catholiques. Le fait perdurant, les réprimandes s'accentuèrent.

En 1690, la rhétorique de Brousson bénéficie du soutien de Pierre Jurieu qui, dans ses *Lettres pastorales*, ne cesse de fustiger les « mauvais

---

de ceux qui sont tombez ou Lettre à l'Eglise de ***** [Rouen] *sur sa chute*, Rotterdam, Abraham Acher, 1686 ; [Élie Benoist], *Lettre d'un pasteur banni de son pays à une église qui n'a pas fait son devoir dans la dernière persécution*, Delf[t], H. de Kroonevelt, 1686 ; [Jean Graverol], *Instructions pour les Nicodemites ou après avoir convaincus ceux qui sont tombez de la grandeur de leur crime, on fait voir qu'aucune violence ne peut dispenser les hommes de l'obligation de professer la verité*, Amsterdam, Abraham Wolfgang, 1687 ; Gabriel Mathurin, *Les feuilles de figuier, ou Vanité des excuses de ceux qui ont succombé sous la persécution*, La Haye, Abraham Troyel, 1687 ; Jean Claude, *La récompense du fidèle et la condamnation des apostats, ou Sermon sur Matth. chap. 10, vers. 32-33*, Genève, Samuel de Tournes, 1689. Pour une première approche de ces écrits et de la littérature pastorale du temps, voir Élisabeth Labrousse, « Les premières "Lettres pastorales" », *in* Laurent Theis, Roger Zuber (éd.), *La révocation de l'Édit de Nantes et le protestantisme français en 1685*, Paris, SHPF, 1986, p. 229-238 ; Laetitia Cherdon, « La dénonciation du nicodémisme à l'époque de la Révocation de l'Édit de Nantes », *BSHPF* 153 (2007), p. 47-66 ; Ch. Bernat, « Chute et défaillance : dénoncer l'infidélité à l'égard de la foi. Altérités intra-protestantes autour de la Révocation », art. cit. Pour une approche complémentaire de cette littérature critique, voir aussi la *Bibliographie des Pastorales réformées 1684-1686* établie par É. Labrousse dans son édition annotée de l'*Avertissement aux protestans des provinces*, *op. cit.*, p. 19-24.

[10] Pierre Jurieu, *Lettres pastorales adressées aux fidèles de France qui gémissent sous la captivité de Babylon*. Présentation par Robin Howells, Hildesheim, G. Olms, 1988 : lettre VII (1er décembre 1686), p. 56.

[11] Sur la législation antiprotestante à laquelle se trouvent exposés ministres, prédicants et fidèles, voir de manière symétrique Léon Pilatte (éd.), *Édits, déclarations et Arrêts concernant la religion prétendue réformée (1662-1751)*, Paris, Fischbacher, 1885 ; François André Isambert (éd.), *Recueil général des anciennes lois françaises depuis l'an 420 jusqu'à la Révolution de 1789*, 29 vol., Paris, Belin, Le Prieur et Verdière, 1821-1833, t. XVII-XXVIII et, plus spécialement, les t. XVIII-XX pour la période d'activité juridique et ministérielle de Brousson (années 1666-1698), ainsi qu'Élisabeth Labrousse, *La révocation de l'Édit de Nantes. Une foi, une loi, un roi ?*, Paris, Payot, 1990[2]. De manière plus spécifique au Languedoc, voir le *Recueil des édits, déclarations, arrests du Conseil et des Parlements de Paris et de Toulouse rendus au sujet de la religion prétendue réformée depuis 1669 jusqu'à présent*, Toulouse, J. Guillemette, 1715 ; le *Recueil des édits, déclarations, arrests et ordonnances pour la province de Languedoc (années 1697-1786)*, 39 vol., Montpellier, J. Martel, 1702-1786 et Pierre Gachon, *Quelques préliminaires de la révocation de l'Édit de Nantes en Languedoc, 1661-1685*, Toulouse, Privat, 1899. Sur les témoignages de Brousson qui permettent d'observer les inflexions de l'oppression et les réactivations ponctuelles de la contrainte catholique : Claude Brousson, *Lettres et opuscules de feu Monsr. Brousson*, Utrecht, Guillaume vande Water, 1701, p. 300, 302-303, 313, 317, 320.

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

chrétiens[12] » et la « froideur de leur zèle[13] ». Avant que ne débute la prédication de Brousson, le pasteur de Rotterdam a engagé un vaste procès de conscience qui dénonce la « complaisance » des coreligionnaires à l'égard du pouvoir temporel, leur refus du sacrifice, leur incapacité à confesser leur foi[14]. Il condamne avec virulence la trahison des rebelles à Dieu, la négligence des profanes, la duplicité des dissimulateurs, la couardise des prudents, la léthargie et l'impénitence des apostats, la « méchante morale » des réunis, tenus pour artisans de la ruine de la Réformation. Même si tous ne s'expriment pas avec autant de feu, la plupart des pasteurs du Refuge partagent cette analyse[15]. Cette littérature pastorale qui, contre toute forme de dérobade par crainte du danger, exhorte à la persévérance fût-ce au prix de la vie, a en partie façonné la censure de Brousson. Cependant, si la plupart des ministres exilés n'hésitent pas à associer les comportements de leurs frères restés en France à ceux de *tièdes*, Brousson est l'un des très rares prédicateurs du temps à consacrer un sermon à cette figure biblique spécifique de l'Apocalypse.

Sa réprobation a ceci de particulier qu'elle est empreinte, au moment de sa composition, de l'initiative des laïcs qui, se pensant suscités par Dieu (« nous sommes l'ouvrage de ta main » écrit Brousson[16]), entendent, faute de pasteurs en France, relayer auprès des fidèles l'appel de Dieu à son Peuple corrompu[17]. Elle participe au mouvement d'aspiration à l'édification et à la consolation des fidèles privés de repères tant physiques (les temples) qu'humains (les ministres)[18]. Plus encore, elle poursuit un programme d'« œuvre sainte » que Dieu

---

[12] Pierre JURIEU, *Les derniers efforts de l'innocence affligée*, Amsterdam, D. Du Fresne, 1682, p. 224-225.

[13] Pierre JURIEU, *Préservatif contre le changement de religion, ou idée juste et véritable de la religion catholique romaine opposée aux portraits flâtez que l'on en fait...*, La Haye, Abraham Arondeus, 1682, p. 4.

[14] Sur ces griefs et les suivants, voir notamment P. JURIEU, *Lettres pastorales*, *op. cit.*, lettre XVII (1er mai 1687), p. 139-142 ; lettre XII (15 février 1688), p. 89-91 ; lettre XXIII (1er août 1688), p. 166-167.

[15] Voir pour exemple la « docilité » et « l'espèce d'aveuglement, sans résister à l'outrage, sans se ressentir de la perfidie [à supporter le joug catholique] » décriés par Élie BENOIST, *Histoire de l'Édit de Nantes, contenant les choses les plus remarquables qui se sont passées en France, avant & après sa publication, à l'occasion de la diversité des religions, Et principalement les contraventions, inexecutions, chicanes, artifices, violences & autres injustices, que les Réformez se plaignent d'y avoir souffertes, jusques à l'édit de révocation en octobre 1685, avec ce qui a suivi ce nouvel édit jusques à présent*, 5 vol., Delft, Adrien Beman, 1693-1695, Livre XXIII, p. 841. Voir également l'extrême virulence des lettres pastorales de Pierre Encontre à l'égard du silence parjure des brebis timides : P. ENCONTRE, *Trois lettres du Refuge, écrites de l'exil aux églises sous la croix (1685)*, *op. cit.*

[16] C. BROUSSON, *Relation sommaire des merveilles*, *op. cit.*, p. 64.

[17] *Ibid.*, p. 6.

[18] Sur le contexte spécifique au Bas-Languedoc, tant vis-à-vis de la perte des droits, du climat oppressif, de la législation de contrainte et de la déstructuration de l'encadrement pastoral entre novembre 1683 et novembre 1685 que sur la présentation du mouvement des proposants et des prédicants entre 1686 et 1700 au sein des deux anciennes provinces synodales du Midi dans lesquelles s'élabore

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

même aurait choisi de confier aux « petits » dans la faiblesse desquels, assure Brousson, il accomplit sa vertu. Selon donc que l'on considère la date de sa rédaction (1690) ou celle de sa publication (1695), la censure prolonge moins celles des ministres exilés qu'elle ne répond au devoir que les nouveaux bergers, prédicants au Désert, croient devoir rendre à l'honneur que Dieu leur fait de guider son Peuple et d'être les relais des témoignages de sa colère autant que de son amour miséricordieux[19].

Adoptant l'attitude de la sentinelle de Dieu à l'heure où l'Église, « tempêtée & destituée », se trouve être l'« objet du mépris de plusieurs Peuples », à commencer de celui que Dieu a pourtant éclairé de sa lumière (autrement dit des réformés eux-mêmes), Brousson considère qu'il doit contribuer à « remettre Jérusalem en un état renommé sur la terre ». Sans cesser de clamer la compassion de Dieu à l'égard de son Peuple « tombé par la main de l'adversaire » – en quoi il est victime de la fureur et de l'aveuglement de ses bourreaux –, Brousson n'entend pas moins dénoncer la trahison de « plusieurs même de ses intimes amis [qui] se sont portez déloyalement contre elle & [qui] lui sont devenus ennemis »[20].

Désolation du Peuple adultère et Jérusalem mystique

Chez Brousson, la réprobation de la tiédeur (comme la promotion du zèle) appartient à son discours dominant *sur* et *contre l'infidélité* – véritable matrice de son œuvre militante[21] – qui s'agence au cœur d'une défense de la probité

---

la prédication de Brousson, voir Charles BOST, *Les Prédicants protestants des Cévennes et du Bas-Languedoc, 1684-1700*, 2 vol., Montpellier, Les Presses du Languedoc, 2001[2] et Marianne CARBONNIER-BURKARD, « Une prédication "laïque". Les prêches des prédicants du "premier Désert" (1685-1700) », *in* Matthieu Arnold (dir.), *Annoncer l'Évangile (XV^e^-XVII^e^ siècle). Permanences et mutations de la prédication*, Paris, Cerf, 2006, p. 221-246.

[19] Sur l'ensemble de ces thèmes et citations, voir C. BROUSSON, *Relation sommaire des merveilles*, *op. cit.*, *Avertissement* (non paginé) et p. 5, 6, 42, 43, 62.

[20] *Ibid.*, p. 62-63 (pour les diverses citations fragmentaires du paragraphe).

[21] La dénonciation de l'infidélité apparaît comme l'un des principaux chevaux de bataille de Brousson. On retrouve le thème dans sa récrimination de l'infidélité doctrinale d'une partie des ministres huguenots délaissant la puissance de la Révélation au profit du rationalisme philosophique (*Lettre aux pasteurs de France, refugiez dans les Etats protestants*…, 4 août 1688, *in* C. BROUSSON, *Lettres et opuscules*, *op. cit.*, p. 1-54), dans ses polémiques contre l'infidélité fondamentale de l'Église romaine tant à l'égard des principes évangéliques que des textes scripturaires (voir ses *Lettres aux catholiques romains* et tout particulièrement ses *Remarques sur la traduction du Nouveau Testament, faite par l'ordre du clergé de France et par le Ministère de Denys Amelote, prêtre de l'Oratoire : adressées au roi de France par Claude Brousson*, Delft, Adrien Beeman [*sic*],1697), et dans l'ensemble de sa pastorale stigmatisant l'infidélité polymorphe d'une partie du troupeau réformé (thème dominant de la *Manne mystique* aussi bien que manifeste dans la *Requete à Dieu ou Priere generale des Fidéles persécutez & massacrez en France pour le Service de Dieu*, *in* Claude BROUSSON, *Pièces pieuses*, Au Désert, 1694 : pièce 2).

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

spirituelle empreinte d'une eschatologie insistante : « il faut chercher l'Éternel pendant qu'il se trouve, [...] l'invoquer pendant qu'il est prés[22] », car le Peuple est, selon lui, « au bord de la Canaan mystique, c'est-à-dire [...] à la veille du grand établissement du Régne de Dieu dans le Monde[23] ». C'est la certitude de cette imminence qui permet de comprendre l'intensité de sa semonce contre les tièdes. S'il interprète l'affliction comme une marque de reconnaissance, Brousson est tout aussi convaincu que les malheurs des réformés viennent de leur corruption. Le relèvement de la Jérusalem mystique pâtit de l'infidélité criminelle d'un peuple adultère. On pressent combien, en ce système de représentations, la tiédeur contrarie l'épreuve salutaire et le dessein correctif de Dieu, alors même que chacun, déclare-t-il, doit savoir profiter des châtiments en s'humiliant, pour se réformer[24].

Pour Brousson, la désolation est à la veille de l'avènement du Royaume, prémisse des « grandes révolutions » inaugurant un temps de vengeance contre les ennemis – les catholiques, identifiés comme ministres de l'Antéchrist – mais aussi et, en premier lieu, contre les « mondains » et les âmes déloyales – auxquels Brousson associe ailleurs les tièdes, retranchés de la consolation et promis à la purge[25] :

> Dieu vient maintenant *pour créer*, dans un sens mystique, *de nouveaux Cieux, & une nouvelle Terre*, Esaïe Chap. 65 & 66. c'est-à-dire, pour faire une nouvelle Eglise, qui soit pure & sainte [...]. Mais il fait marcher devant soi un feu consumant, pour embraser tout ce Monde corrompu, & pour en exterminer tous ceux qui s'obstineront à opprimer ses fidéles, tous les mondains, tous les déloyaux, tous les impies, & tous les profanes : Ce qui sera une image de ce qui arrivera au dernier jour. « De sorte que celui qui sera resté en Sion, & qui sera demeuré [...] en Jérusalem, sera appelé saint ; & ceux qui seront en Jérusalem, seront tous ecrits pour avoir la vie ; lors que le Seigneur aura lavé l'ordure des filles de Sion, & qu'il aura essuyé le sang de Jérusalem du milieu d'elle, avec un esprit de consomption par feu. » Esaïe Chap. 4. C'est-à-dire, avec le feu de sa jalousie & de sa vengeance, qui consumera tous les persécuteurs obstinez,

---

[22] C. BROUSSON, *La manne mystique du Désert*, *op. cit.*, t. II, sermon VIII, p. 22.

[23] *Ibid.*, t. II, sermon IX, p. 74. Urgence renforcée dans le sermon VIII (*ibid.*, p. 22-23) par le fait que Dieu n'offre qu'un temps sa grâce aux pécheurs (Es 55) et qu'il est impératif d'agir sans délai, ne sachant ni le jour ni la date de la venue du Christ (Mt 25).

[24] *Ibid.*, t. I, sermon VII, p. 259.

[25] Convictions et associations qui se trouvent déjà, en 1688, dans ses *Lettres aux catholiques romains*, Au Désert, 1688, préface générale : *L'auteur des Lettres aux catholiques romains. A tous ses très-chers et très honorez frères en Jésus-Christ, qui sont malades à cause de la froissure de Joseph, et qui attendent la consolation d'Israël*, p. 6-7.

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

> & tous les autres pécheurs endurcis. Convertissez-vous donc, Mes chers fréres, si vous voulez que Dieu ait pitié de vous […] & qu'il vous conserve au milieu de tant de troubles & de tant de calamitez[26].

L'épreuve entraîne une double élimination : des profanateurs et des persécuteurs. Dieu commence par frapper son sanctuaire, il « crible maintenant son froment mystique, afin que tout le mauvais grain tombe[27] », extermine les endurcis qui ont souillé sa maison, affirme Brousson[28]. Après avoir lancé ses fléaux contre les désinvoltes – et « toute cette génération torduë, perverse & impénitente[29] » –, après avoir abandonné les hypocrites de son Église aux idolâtres[30], Dieu s'apprête à retourner le feu des ennemis contre eux avant de ressusciter ses Témoins[31].

En ces temps, déclare-t-il, où Dieu se prépare à confondre l'Église romaine (la dernière des quatre monarchies idolâtres sur lesquelles le Démon a toujours régné[32]) et à établir sa Loi, nulle indulgence ne peut être concédée aux indolents. Toute négligence est une contravention à la délivrance et à la chute des tyrans alors même que Jérusalem est appelée à se lever et à se revêtir de sa force (Es 5) afin que la promesse de la ruine de Babylone (la catholique) s'accomplisse[33]. Certes, concède Brousson, Dieu accorde un long délai aux pécheurs pour qu'ils se repentent, mais une fois sa patience épuisée, sa vengeance est terrible : compatissant envers les contrits, il applique avec sévérité sa justice à l'égard des réfractaires, il devient alors un « feu consumant pour les dévorer[34] ». La délivrance ne sera donc pas pour les « faux chrétiens », qui « périront pour jamais » s'ils ne se détournent de leurs outrages[35].

---

[26] C. Brousson, *Lettres et opuscules*, *op. cit.*, p. 82-83 (*Lettre à tous ceux qui craignent Dieu, & qui veulent se sauver, sur la corruption & l'impénitence générale, qu'on remarque en France*, 20 février 1692).

[27] C. Brousson, *La manne mystique du Désert*, *op. cit.*, t. I, sermon III, p. 107.

[28] *Ibid.*, t. II, sermon XII, p. 171, 178.

[29] C. Brousson, *Lettres et opuscules*, *op. cit.*, p. 69-70 (*Lettre à tous ceux qui craignent Dieu, & qui veulent se sauver, sur la corruption & l'impénitence générale, qu'on remarque en France*, 20 février 1692).

[30] C. Brousson, *La manne mystique du Désert*, *op. cit.*, t. II, sermon XII, p. 181.

[31] C. Brousson, *Lettres aux catholiques romains*, *op. cit.*, préface générale, p. 4-4v°.

[32] C. Brousson, *La manne mystique du Désert*, *op. cit.*, t. II, sermon XI, p. 122. Les quatre monarchies idolâtres après lesquelles doit s'établir le règne du Christ sont les Babyloniens, les Perses et les Mèdes, les Grecs et, en dernier lieu, les Romains païens et antichrétiens (*ibid.*, p. 121).

[33] C. Brousson, *La manne mystique du Désert*, *op. cit.*, t. I, sermon VII, p. 262-264.

[34] *Ibid.*, t. I, sermon VI, p. 201-202, et p. 211 pour la citation.

[35] *Ibid.*, t. II, sermon XI, p. 145-146.

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

Travailler aux intérêts de la gloire de Dieu et au salut de ses coreligionnaires revient pour Brousson à infléchir leurs comportements timides, à lutter contre les conciliations dont plusieurs semblent, avec le temps, se satisfaire[36]. Jeter l'alarme[37], regagner le cœur des chancelants, ouvrir une voie de rédemption aux apostats, fortifier les mieux disposés sont autant d'objectifs de sa pastorale qui vise à favoriser un *retour à Dieu*.

Prônant une méditation individuelle et une réflexion collective, il entend alors faire évaluer à tous la grandeur des crimes de chacun. Faire connaître les offenses pour mieux les conjurer. La délivrance est au prix de cet examen. Au prix aussi de l'audace :

> Souvenez-vous [...] que le véritable moyen d'obtenir miséricorde, & d'appaiser la colère de Dieu, c'est de réformer entiérement nôtre conduite. Les Eglises de France s'étoient plongées, comme les Enfans du Siécle, dans une horrible corruption. C'est pourquoi Dieu a fait tomber sur elles des jugemens épouvantables. On ne voyoit parmi nous [...] que mauvaise foi, [...] injustices [...], divisions, & [...] profanations [...]. On n'entendoit que paroles [...] scandaleuses [...] qu'imprécations damnables [...] ; que sermens vains & téméraires, que reni[e]mens & que blasphémes horribles [...]. C'est pourquoi la colère de Dieu est mainteant embrasée contre tant de faux chrétiens, qui faisoient profession de le connoître, & qui le renioient sans cesse ou par leurs paroles, ou par leurs œuvres : & maintenant par les fleaux de sa vengeance il va achever de faire périr tous ceux qui persévereront dans leurs péchez. Il faut donc [...] que nous changions entiérement de conduite, si nous voulons que Dieu ait pitié de nous. Il faut que nous nous purifions de toute souïllure, que nous détachions nos cœurs du Monde, que nous renoncions à toutes les vanitez de la Terre [...], que nous nous corrigions de tous nos défauts [...] & qu'en-un-mot nous glorifions Dieu sans cesse, & par nos pensées, & par nos paroles, & par nos actions. Alors ce grand Dieu nous reconnoîtra pour son Peuple ; il nous avoüera pour ses Enfans ; il nous délivrera de tous nos maux, il nous remplira de ses grâces[38].

Façonnée par ce système de représentations, quel est le rôle de la censure des tièdes dans l'homilétique de Brousson et sa place dans l'économie du blâme caractéristique de sa pastorale ? Comment s'articule-t-elle au programme de

---

[36] Dans les années 1690, ce n'est plus tant l'apostasie qui menace la communauté que le nicodémisme – ce que Brousson désigne à travers sa stigmatisation de la *persévérance* dans le vice, la souillure, la malice, l'infidélité, la rébellion : voir pour exemple *ibid*., sermon I, p. 28 ; sermon VI, p. 203 ; sermon IX, p. 70.

[37] Alfred WADDINGTON, *L'activité pacificatrice et la pensée chrétienne du chef huguenot Claude Brousson*, Pouzaugues, 1965, p. 12.

[38] C. BROUSSON, *Lettres et opuscules*, *op. cit*., p. 215-216 (*Épitre à tous les réformez de France, qui perseverent encore dans leur revolte*).

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

rédemption et d'émancipation spirituelle qu'élabore Brousson ? Pour répondre à ces questions, creusons le sens des exhortations du sermon X, puis celles qui, dans sa littérature d'édification, soutiennent sa critique des timides.

LAODICÉE, FONDEMENTS THÉOLOGIQUES D'UNE STIGMATISATION DE LA DÉFAILLANCE

Topos de la prédication chrétienne ? La tiédeur dans l'homilétique réformée

La réprobation des tièdes, qui appartiendrait au genre homilétique classique de la sanction des vices, serait selon Hervé Martin un *topos* de la prédication chrétienne[39]. Qu'en est-il dans la prédication réformée de la période moderne et dans celle en particulier du premier Désert ? Les premiers sondages laissent entrevoir une distorsion entre la fréquence de la dénonciation de la tiédeur et la rareté des sermons consacrés spécifiquement au thème et élaborés à partir d'Apocalypse 3,15-16. Certes, la figure du tiède accompagne la littérature pastorale critique produite dans les années 1670-1690 par les pasteurs exilés au Refuge[40]. Cependant, si elle émaille la réprobation de l'infidélité, le plus souvent cette figure ne fait que traverser leur argumentation. Globalement, très peu de sermons lui sont directement consacrés. Parmi les premiers sondages opérés dans la prédication et la littérature pastorale réformées des XVI^e^-XVIII^e^ siècles, moins d'une dizaine de titres se détachent de la production (Brousson inclus)[41]. Peu nombreuses, ces pièces ont néanmoins presque toutes fait l'objet d'une édition. L'aspect *a priori* mineur du thème – du moins en tant qu'objet central du sermon – est contrebalancé par la perspective d'une plus large diffusion.

Le tout premier est extrait du recueil des sermons sur l'Apocalypse d'Heinrich Bullinger publié en 1565[42]. À l'autre bout de la chaîne se trouve

---

[39] Hervé MARTIN, « Prédication et mentalités », *in* M. Arnold (dir.), *Annoncer l'Évangile (XV^e^-XVII^e^ siècle)*, *op. cit.*, p. 417-449 (en particulier p. 419-431).

[40] Voir pour exemple P. JURIEU, *Lettres pastorales*, *op. cit.*, lettre XII (15 février 1688), p. 90.

[41] Peut-être faudrait-il ajouter à ce décompte les notes du pasteur Élie Merlat repérées par Ch. BOST, *Les Prédicants protestants*, *op. cit.*, t. II, p. 422-423 : *Analyse sur Apocal. 3,17 et 18. Pour le vendredi 22^e^ jour de juin 1663, pour préparation à la Sainte-Cène*, 4 p. du même format que les sermons (précise l'éditeur), récitée à Saintes le vendredi 20 juin 1663 et à Nieul le 7 juillet 1663 ; *Analyse sur Apocal. 3,20. Pour le dimanche matin, 1^er^ jour de juillet 1663, pour la Sainte-Cène*, 4 p., récitée à Saintes le 1^er^ juillet 1662 et à Nieul le 7 juillet 1663.

[42] Heinrich BULLINGER, *Cent sermons sur l'Apocalypse de Jesus Christ, revelee par l'Ange du Seigneur, veuë & escrite par S. Jean Apostre & Evangeliste. Mis en lumiere par Henri Bullinger. La preface demonstrera l'argument, l'excellence, l'utilité & usage de cest œuvre*, Genève, Jean Bonnefoy, 1565. Au sein de prédications courtes, découpées au fil des chapitres du livre biblique, Bullinger consacre huit sermons (sermons XV à XXII) au chapitre 3 de l'Apocalypse. Trois d'entre eux (les sermons XX à XXII) sont réservés à l'épître du Christ à la septième Église, celle de Laodicée, dictée à Jean. Inscrits dans un recueil qui

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

l'opuscule anonyme, sans date ni lieu d'édition, intitulé *Les trois caractères primitifs des hommes ou les portraits du Froid, du Bouillant et du Tiède*[43]. À moins qu'il ne s'agisse de la date de la première réédition[44], l'ouvrage (construit précisément autour d'Ap 3,15-16) serait de 1793, et constituerait l'ultime production de la littérature pastorale réformée sur le thème. Tandis que Brousson associe le mal de la tiédeur spirituelle à une portion de ses coreligionnaires, Dutoit en fait le caractère prédominant de la majorité des hommes. La virulence du style n'est pas propre à celui du premier Désert. La stigmatisation même semble plus générale au XVIII^e siècle[45].

Entre ces deux dates, l'on dénombre trois autres sermons, répartis entre la seconde moitié du XVII^e siècle et la première et seconde moitiés du XVIII^e siècle. Le premier, publié en 1670, est signé par le pasteur de Charenton Pierre Du Bosc[46] ; le second, prononcé au début de l'année 1743 par le ministre d'Amsterdam David-Renaud Boullier, est imprimé en 1748 au sein d'un recueil de douze sermons, assortis d'une prière ou d'une exhortation[47] ; le dernier est un sermon manuscrit de Rabaut Saint-Étienne dont la version conservée, datée de 1764, se présente comme une révision de l'initiale en vue d'une publication[48].

Ces sermons ont plusieurs thèmes et griefs en commun avec celui de Brousson : tous insistent sur l'atrocité de l'apathie spirituelle, dénoncent le

---

s'apparente davantage à un manuel de prédication thématique qu'à un recueil d'homilétique, aucun d'eux ne place *la réjection des tièdes* en titre principal. Cf. sermon XX sur Ap. 3,14-17 : *Le Seigneur vitupère grandement l'Église de Laodicée* (fol. 97v°-100v°) ; sermon XXI sur Ap 3,18-19 : *Le Seigneur donne bon conseil aux Laodiceens, les admonestent de faire penitence* (fol. 100v°-103v°) ; sermon XXII sur Ap 3,20-22 : *Il attire aussi à repentance par ce qui s'ensuit* (fol. 103v°-106).

[43] Ce texte serait l'œuvre de Jean-Philippe Dutoit dit Dutoit Membrini (1721-1793), ministre à Lausanne de 1750 à 1754 : Marcel GODET, Henri TURLER, Victor ATTINGER (dir.), *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, Neuchâtel, 1924, t. II, p. 732. Jules CHAVANNES, qui lui a consacré un livre (*Jean-Philippe Dutoit. Sa vie, son caractère, ses doctrines*, Lausanne, G. Bridel, 1865), ne semble pas avoir recensé cette œuvre.

[44] *Les trois caractères primitifs des hommes ou les portraits du Froid, du Bouillant et du Tiède* connaît au moins deux rééditions, en 1803 et 1820.

[45] Dutoit s'avère radical : « il n'y a que des lâches et des tièdes sur cette terre » (*ibid*., p. 58).

[46] Pierre DU BOSC, *La censure et la condamnation des tièdes, en deux sermons sur les paroles de Jésus-Christ dans l'Apocalypse, chap. III, vers. 15 et 16, prononcez à Charenton, les 23 février et 2 mars 1670, par Pierre Du Bosc*, Charenton/Paris, E. Lucas, 1670). Ces sermons sont rapidement réédités dans *Les larmes de St Pierre, ou Sermon sur les paroles de l'Evangile selon S. Luc, chapitre 22, verset 62, par Pierre Du Bosc,… – La Doctrine de la grâce… – Les Estoiles du ciel de l'Eglise… – La censure et la condamnation des tièdes*…, Charenton/Paris, L. Vendosme, 1670-1671.

[47] David-Renaud BOULLIER, *Sur les Tièdes* (sermon X) *in Sermon sur divers textes de l'Ecriture sainte, par David Renaud Boullier, pasteur de l'Eglise Walonne d'Amsterdam*, Amsterdam, François Changuion, 1748, p. 373-404. Le recueil est adressé, par une épître dédicatoire, à la Princesse d'Orange.

[48] Bibliothèque du Protestantisme Français, Paris : ms 717/I (2^e proposition d'épreuves, 3^e livret, sermon 5). Ce sermon porte la mention « 2^de proposition rendue sous M. le Prof. de Bons à Lausanne en 1764 ».

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

caractère criminel d'un amour médiocre pour Dieu et la duplicité des cœurs. Invariablement comparé au froid et au bouillant, régulièrement associé au lâche, au timide et à l'hypocrite, le tiède incarne l'homme révolté qui, sans passion assez vive pour gagner le Royaume, est infidèle à la Lumière, aux directions de la grâce et de l'Esprit. Il est celui qui, sans zèle pour Dieu, regimbe, élude le combat. Il est un cœur double, *dégradé*, à la fois *germe de décadence* et *breuvage dégoûtant* exposé à la sanction. L'une des présentations de Dutoit résume assez bien le portrait commun du tiède, défini comme « une âme partagée, fuyant au moindre danger, timide à la persécution, lâche à l'épreuve, refusant le combat & la lutte chrétienne, préférant à Dieu […] un monde vil & périssable[49] ». Malgré les accointances, aucun emprunt éclatant ne laisse pourtant penser que les uns et les autres se soient inspirés des sermons de leurs aînés[50].

Certes, les arguments se croisent. Partout, la tiédeur caractérise l'infidélité sous l'apparence de la vertu. Partout, la tiédeur a pour antidote l'ardeur et la *conversion* à Dieu. Cependant, la structure, la composition et la finale de chacun de ces textes varient. Les références bibliques alternent, les démonstrations se distinguent. Aucun d'eux ne porte l'empreinte eschatologique du discours de Brousson. Les motifs, proches en apparence, divergent en fonction des défis du temps : défense de la doctrine chez Du Bosc, combat contre un « christianisme endormi » chez Boullier, lutte contre la négligence à défendre la religion contre les railleries du « libertin » et les fureurs de l'« intolérant » chez Rabaut Saint-Étienne[51]. Si tous visent à dénoncer un engourdissement préjudiciable de la foi, aucun de ces prédicateurs n'écrit avec un sentiment d'urgence aussi vif, et ne fait preuve d'une dramatisation aussi intense du discours que Brousson. Tandis que Du Bosc répond en 1670 aux premiers coups de boutoir du pouvoir, que Boullier s'en prend en 1743 à des chrétiens mal persuadés des principes de leur religion ou poursuivant une éducation trop indolente des enfants, et que Rabaut Saint-Étienne fustige en 1764 la paresse à réfléchir et l'indifférence à méditer, Brousson opère en un temps de violences liberticides et de désorientation protestante sans commune mesure.

---

[49] [Dutoit Jean-Philippe], *Les trois caractères primitifs des hommes ou les portraits du Froid, du Bouillant et du Tiède*, s.l.s.d. [1793], p. 56-57.

[50] Au contraire, Boullier pourrait avoir cherché à s'en distinguer si l'on considère sa détermination à tenir à distance toute spéculation sur les temporalités de l'Apocalypse et sa répugnance à s'engager sur la « dangereuse mer des conjectures prophétiques » pleines d'écueils quant à l'interprétation des sept périodes de l'histoire de l'Église : D.-R. Boullier, *Sur les Tièdes* (sermon X), *op. cit.*, p. 374.

[51] Cf. P. Du Bosc, *La censure et la condamnation des tièdes, en deux sermons*, *op. cit.*, épître [non paginée]. Le pasteur dit aussi espérer rendre « boüillans d'amour envers Dieu » des chrétiens versants dans l'irréligion et l'athéisme (*ibid.*, p. 5-6) ; D.-R. Boullier, *Sur les Tièdes* (sermon X), *op. cit.*, p. 404 ; BPF, Ms 717/I (3e livret, sermon 5), fol. 6-7.

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

À ces documents, ajoutons le traité du pasteur Gabriel Mathurin, seul opuscule imprimé au cours du premier Désert à entrer en résonance avec la censure des tièdes de Brousson[52]. Cette critique, élaborée près de trois ans avant celle du prédicateur nîmois, discute plus avant les arguments des apostats cherchant à justifier leur abjuration par obéissance à la volonté du roi. Plus que Brousson, Mathurin tente d'interpeller les fidèles sur l'excuse de la contrainte qui les expose à la damnation, en leur reprochant – à l'appui des figures protestataires d'Éléazar et de Jérémie – leur soumission silencieuse coupable qui condamne leurs frères réfractaires et les assujettit eux-mêmes à la mort. En l'état actuel des recherches, ce traité – publié à distance du théâtre français, vraisemblablement durant l'exil de Mathurin au Refuge – constitue l'unique ouvrage contemporain du sermon de Brousson à traiter du thème[53]. Mais il ne semble pas qu'il y ait eu de sermons à proprement parler sur le sujet – quand bien même le thème serait bien présent dans la prédication du premier Désert. On en trouve des échos dans les exhortations des prédicateurs méridionaux, notamment chez David Gazan[54], Antoine Bringuier[55] et Paul Colognac[56].

Au cœur de cette production, quelle est la spécificité du sermon de Brousson ? Considéré comme « l'un des meilleurs sermons de la *Manne mystique* » éclairant l'exigence d'un accord absolu entre la doctrine et la pratique chrétiennes[57], le sermon X rédigé en 1690 poursuit, tout en portant à son point d'orgue, la critique véhémente des timides. Prêché à sept dates entre le 11 août 1690 et le 3 août 1692, il n'est pas le plus prononcé mais l'un des sermons dont la prédication est des plus échelonnées dans le temps[58].

---

[52] Gabriel MATHURIN, *Les feuilles de figuier, ou Vanité des excuses de ceux qui ont succombé sous la persécution*, La Haye, Abraham Troyel, 1687. Émule du prédicateur nîmois, Gabriel Mathurin dit Lestang, ministre à La Réole, aurait été emprisonné à Bordeaux après avoir présidé l'une des assemblées interdites en exécution du projet de résistance défendu en 1683 par Brousson. Exilé aux Pays-Bas en 1687 (où lui est confiée l'Église de Arnheim), il rentre en France en août 1689 et est arrêté en avril 1690 après sept mois de ministère clandestin à Paris. Libéré en 1714 (ou 1715), il se serait réfugié en Irlande où il meurt en 1718.

[53] Mentionnons cependant la proximité, avec le sermon X de Brousson, de la critique des tièdes développée dans un opuscule anonyme intitulé *Relation de tout ce qui s'est fait dans les affaires de la religion Reformée, & pour ses interêts, depuis le commencement des Negociations de la Paix de Reswik*, Rotterdam, Abraham Acher, 1698 (voir en particulier p. 46-48).

[54] Ainsi dans son sermon sur le *Sacrifice d'Abraham* (Gn 22,6-7) édité dans Ch. BOST, *Les Prédicants protestants*, *op. cit.*, t. II, pièce justificative XXXI, p. 549-558 (voir p. 556).

[55] *Ibid.*, t. II, p. 409 (lettre d'exhortation du 1er décembre 1692, envoyée d'Amsterdam à Nîmes).

[56] Paul Colognac semble avoir utilisé les analyses et les développements d'Élie Merlat rédigés pour exposer la Parole du Christ à l'ange de Laodicée (notamment sur Ap 3,17-18 et Ap 3,20) : *ibid.*, t. II, p. 422-423.

[57] Émilien MOURGUE, *Étude sur la manne mystique du Désert de Claude Brousson*, Paris, J. Lepetit, 1892, p. 34.

[58] Avant comme après la rupture de février 1692 avec le programme d'insurrection armée du mouvement prédicant suite à l'exécution de François Vivens.

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

Ancrage biblique et dispositif scripturaire : le ressort apocalyptique

Comme la plupart des prédications de la *Manne mystique*, le sermon X est littéralement saturé de références bibliques, un trait renforcé par l'usage de la langue de Canaan[59]. Si l'on s'en tient aux références explicites que Brousson mentionne à l'attention des auditeurs et des lecteurs, on relève une nette prédominance des citations néotestamentaires. À l'exception des *Livres historiques*, aucune section des saintes Écritures n'est délaissée[60]. Privilégiant *a priori* les passages des Épîtres adressées par Jean aux sept Églises d'Asie (chap. 2 et 3), puis l'épisode des trompettes (chap. 9), la dénonciation de la Grande prostituée (chap. 17) et l'annonce de l'avènement de la Jérusalem nouvelle (chap. 21), Brousson s'appuie surtout sur les exhortations et sur les menaces qui, dans l'Apocalypse, pèsent sur les contrevenants à la Loi – trait prédominant que met en exergue la péricope centrale du sermon : « Je connois tes œuvres ; c'est que tu n'es ni froid ni boüillant. À la mienne volonté que tu fusses froid ou boüillant. C'est pourquoi parce que tu es tiède, & que tu n'es ni froid ni boüillant, je te vomirai hors de ma bouche » (Ap 3,15-16). Du chapitre 9, qu'il cite en premier lieu, il souligne la perfidie de l'« Ange de l'abîme » – ainsi de l'Église romaine et du clergé catholique – à précipiter les hommes dans le chaos (Ap 9,11). Du chapitre 2, il évoque la toute-puissance de Dieu et, à travers son omniscience, l'impossibilité de l'homme à dissimuler ses péchés – ainsi aux tièdes de masquer leur duplicité (Ap 2,23). Plus loin, il soutient l'impératif d'un « grand zèle » et d'une « grande vigueur » spirituelle à travers l'exhortation à la fidélité (Ap 2,10 et Ap 3,5), la menace de l'abandon (Ap 2,5) et de la réjection (Ap 3,16), et la nécessité du repentir (Ap 3,17-19) au risque du châtiment et de la mort. Sa convocation du chapitre 21 soutient sa stigmatisation des tièdes associés de fait aux « meurtriers », et lève le spectre de l'étang de feu et de souffre promis aux « timides » (Ap 21,8). Cet ancrage apocalyptique éclaire la structuration fondamentale de la censure : l'illusion des dissimulateurs et leur compromis trompeur avec le catholicisme, le péril de répudiation auxquels les exposent la fadeur de leur amour et l'artifice de leurs hommages, l'impératif de conversion et de retour à Dieu, la valeur du combat spirituel pour l'obtention du Royaume.

---

[59] Nous reviendrons sur cette caractéristique de la prédication de Brousson relevée par plusieurs historiens et étudiée plus spécifiquement par Frauke ALBERTS, *La « Langue de Canaan » dans la* Manne mystique du Désert *de Claude Brousson*, Mémoire de Maîtrise, Montpellier, Institut Protestant de Théologie, 2003.

[60] Au sein de l'Ancien Testament, Brousson se réfère à deux des cinq textes du *Pentateuque* (Genèse et Exode), puis à deux des cinq livres des *Hagiographes* (Psaumes et Cantique des Cantiques) et, de manière prédominante, aux quatre premiers livres des *Prophètes* (Esaïe, Jérémie, Ezéchiel et Daniel) qui constituent plus de 60% de ses citations directes. À l'égard du Nouveau Testament, il se réfère explicitement à trois des quatre *Évangiles* (qui regroupent 30% de ses citations : Matthieu pour 57% d'entre elles, puis Marc et Jean). Il utilise cinq des quatorze *Épîtres de Paul* (Rm, 2 Co, Ph, 1 Tm et He) pour 26% de ses références et, parmi les autres Épitres, celles de Jean et de Pierre (1 Jn et 2 P). En tête dominent les références au dernier livre biblique, l'*Apocalypse* citée à huit reprises (aux chap. 2, 3, 9, 17, 21) formant près de 35% de ses citations néotestamentaires.

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

L'empreinte scripturaire est autrement plus forte si l'on considère les citations tacites et les allusions qui représentent près de 80% des références de la prédication, tissée de près de cent-soixante-dix références bibliques[61]. C'est dire l'usage constant de la langue de Canaan et la résonance des Écritures qui, sans être directement signalées par Brousson, structurent toute sa prédication. L'éventail des livres bibliques s'en trouve élargi. Tout en confirmant la prédominance des citations néotestamentaires, ces références complémentaires signalent l'usage d'extraits de dix-neuf autres textes bibliques[62]. Il révèle diverses références au Livre des *Actes des Apôtres*, et confirme l'ancrage paulinien du discours[63].

Sous la plume de Brousson défilent une compréhension et une interprétation paulinienne des malheurs du temps dont la violence libératrice et punitive de Dieu contre les *méchants* – persécuteurs *et* déviants – doit faire triompher la justice du combat mené pour sa gloire[64].

Mais quel portrait Brousson dresse-t-il au juste des tièdes ? Quelle définition donne-t-il de la tiédeur et à quelles fautes l'associe-t-il exactement ? Quelles attitudes, selon lui, les caractérisent et à quels comportements répond son admonestation ?

---

[61] À tout le moins repérées, sans compter que plusieurs d'entre elles parfois se recoupent et qu'il est malaisé de déterminer quelle référence exacte a pu privilégier Brousson. Il s'agit là d'une estimation.

[62] Ainsi, Brousson utiliserait non pas deux mais quatre des cinq livres du *Pentateuque* (s'ajoutent le Lévitique et, de manière plus affirmée, le Deutéronome). L'analyse laisse aussi entrevoir l'utilisation de trois *Livres historiques* absents des références directes (Josué, 2 Rois et 1 Chroniques), de même qu'elle indique deux livres supplémentaires parmi les textes *hagiographiques* (Job et les Proverbes) et trois parmi les *Livres prophétiques* (Osée, Nahum et Malachie). Par ailleurs, ce relevé des citations tacites accentue les références aux Évangiles (en l'occurrence à ceux de Matthieu et de Jean, tout en introduisant celui de Luc).

[63] Tandis que les références à l'Épître aux Romains sont plus nombreuses, cinq nouvelles Épîtres sont convoquées à l'appui de l'argumentation de Brousson (1 Co, Ga, Col, 2 Tm et 1P). De même, le prédicateur semble utiliser sans le signaler ouvertement l'Épître de Jacques.

[64] Des accents pauliniens se retrouvent dans la notion de sacrifice spirituel (Rm 12,1-2) ; dans l'éloge de l'affection de l'Esprit contre l'affection de la chair qui *ne se rend point sujette à la Loi de Dieu* (Rm 8,5-8) ; dans l'appel lancinant à être ardent à son service (Rm 12,11) et à se convertir, au risque, pour les réfractaires, de s'exposer à sa colère et d'être exclu à jamais de l'Alliance (Rm 2,5-8). Tonalités pauliniennes que l'on trouve également dans le juste châtiment divin des iniquités (Rm 1,18) ; dans la conception même du combat – fidèle et violent – pour l'avènement du Royaume (1 Tm 6,12), et dans la volonté tenace de détourner le peuple de la rébellion pour favoriser la réconciliation et la paix avec Dieu (2 Co 5,21). Cet accent, plus manifeste encore dans la compréhension de la violence infligée aux justes comme preuve de leur élection, est encore patent dans l'invitation à demeurer endurant face à l'épreuve, et exalté dans son amour pour Dieu.

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

Portrait et caractères du tiède : un négligent qui déroge au combat

Abordons ce portrait en trois temps : en premier lieu à travers le discours homilétique du sermon X, puis à partir des procédés de stigmatisation de l'ensemble de la prédication de Brousson et, en dernier lieu, par le biais des définitions du tiède et de la tiédeur que Brousson développe dans son œuvre.

Nous avons montré, à l'occasion de l'enquête sur le zèle, qu'en choisissant de fonder son discours sur Apocalypse 3,15-16, Brousson plaçait d'emblée la ferveur religieuse dans un registre thermique, en un régime d'intensité spirituelle variable où le zèle et la timidité ont à voir avec la chaleur des cœurs. La métaphore ne cesse ensuite d'être filée.

Chez Brousson, la tiédeur s'apparente à un vice de forme. À travers elle il décrie une déficience d'ardeur. La tiédeur est définie comme une absence de flamme (/79/)[65], un déficit d'amour pour Dieu – « languissant » quand il devrait être « véhément » (/90/). Associée à un sentiment de chaleur modérée, la tiédeur marque un défaut d'empressement au service de Dieu, une mollesse spirituelle, un dédain envers le combat pour l'œuvre du Seigneur. Brousson y dénonce un état de passivité (/88/). À ce titre, la tiédeur est un péché et le tiède un pécheur qui se méconnaît mais dont l'indolence et la petitesse des œuvres le condamnent. Ce qui lui reste d'amour pour la Vérité, assure Brousson, ne suffit pas à le sauver (/96/). La tiédeur désigne selon lui un état d'impureté, de souillure – qui débute dans le cœur –, et qui a trait à l'insincérité et à la duplicité. Brousson fait du défaut de zèle pour la gloire de Dieu une infirmité (/94/), une irrésolution fatale. Décriant le relâchement de piété et la mauvaise conduite qu'elle induit, il fait de la tiédeur une misère : le tiède est ce chrétien défaillant qui ne répond d'aucun commandement de Jésus-Christ (ni froid, ni bouillant) et qui, négligeant la grâce offerte gratuitement par Dieu, s'expose au malheur de la réjection (/92/). De cette indifférence coupable, il fait une corruption. Plus encore, une marque de défiance envers Dieu qu'il érige en infidélité criminelle, consistant en une façon abjecte de se dérober aux ordonnances divines par amour du Monde et des délices terrestres au détriment de l'« holocauste spirituel » (/78/) que Dieu, assène Brousson, attend des fidèles pour l'avancement de son règne. Associant la tiédeur à l'affection pour la chair, le prédicateur, par un système d'échos bibliques, la dresse en inimitié pour Dieu. En résonance à 1 Jn 5,4 il en fait un abîme de la foi. Comparable à un état de mort spirituelle, elle préfigure la « malédiction éternelle » (/92/). De ce reste d'amour sans efficacité pour le salut qui ne s'apparente pas tant à des braises qu'à des cendres de foi, Brousson dénonce le sacrilège : la tiédeur n'est pas un simple état de

[65] Les chiffres entre parenthèses renvoient à la pagination de l'édition du sermon X de la *Manne mystique*.

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

somnolence spirituelle mais la manifestation d'une ingratitude (/92/). Dans ce cadre, la froideur est préférable à la tiédeur car elle indique une méconnaissance de la Parole quand la tiédeur témoigne d'un déni de la réception de la grâce et du message évangélique (/92/). Semblable à un reniement de la Loi, la tiédeur est, sous sa plume, la pire des attitudes : elle revient à se soustraire aux voies de la justice après l'avoir connue et en avoir été instruit (/105-106/). À cet égard, la tiédeur présage d'un retranchement.

Dans ce système de représentations, le tiède – qui incarne celui qui n'a « pas de zèle pour la gloire & le service de [son] Dieu » (/94)/ et qui, réciproquement, n'est pas enflammé du « feu sacré » de l'Esprit – ne peut pas se réclamer de l'amour de Dieu. Brousson va plus loin : son état d'indignité prélude à son exclusion de l'Église, du Royaume, de l'Alliance (/91, 106/). Exposé à être démasqué, le tiède est celui qui, tout en persévérant dans ses iniquités, se flatte en hypothéquant son salut sur la miséricorde de Dieu (/86/). Il désigne « celui qui fait l'œuvre du Seigneur lâchement » et qui, étant sans vigueur, est de fait sans générosité, sans courage, sans honneur pour Dieu (/94/). Brousson fait aussi du tiède un orgueilleux et un égoïste (/100/) : un sans crainte (/94/) – et, déjà, un sans espoir sinon à l'égard de ses biens matériels – qui, prêt à méconnaître Dieu par servilité au joug des hommes, figure un condamné, à tout le moins un égaré en voie de perdition (/93/). Brousson n'aura d'ailleurs de cesse de jouer de cette menace de réjection en instance d'exécution que tantôt il suspend de façon à défendre l'espoir d'un possible retour auprès des chancelants, et tantôt présente comme étant déjà en application pour mieux appuyer la sanction qui pèse sur les impénitents.

Fondamentalement, le tiède est un homme qui s'abuse. Il est d'abord ce misérable qui s'ignore (/100-101/), qui s'illusionne sur sa richesse et la vie terrestre au détriment du trésor mystique et de l'immortalité céleste : il est celui qui se croit riche quand il est pauvre (de Dieu), aveugle et nu (/95/). Il désigne ce chrétien qui confond la prudence avec la timidité, et se méprend sur la valeur de son amour et le peu de chaleur qui subsiste en lui (/95/). Il est celui, poursuit Brousson, qui s'approche de Dieu sans marcher dans son sillage ou qui, se contentant d'emprunter son sillon, ne prépare pas la voie de Dieu, tel que cela est prescrit[66]. Pire, le tiède s'approche de Dieu tout en se prosternant devant les idoles[67] : il incarne l'homme qui, aimant le Seigneur, préfère néanmoins le Monde (/97/). Il est par définition, martèle Brousson, un temporel qui, en retenant la vérité en injustice (Rm 1), est en abomination à Dieu (/94/). Engagé dans une mauvaise voie, le tiède incarne un corrompu (/97/) balançant entre

[66] Es 40,3 ; Mt 3,3 et Lc 3,4 : « Préparez le chemin du Seigneur, dressez ses sentiers ».

[67] Avant de désigner la compromission avec le catholicisme et l'idolâtrie babylonienne, le terme d'idole désigne, dans le cadre de la censure des tièdes, l'*avarice* d'amour pour Dieu : « C'est là cette horrible avarice, que l'Ecriture appelle une idolâtrie [Col 3,5], & qui est abominable aux yeux de Dieu (/105/) ».

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

Dieu et Mammon et, de manière occurrente, un mondain – captif des hommes et de lui-même. Il est un homme d'apparence (apparence de bien, d'équité, de fidélité) et, de ce fait, un leurre : tandis qu'il paraît disposé au Royaume, il lui manque l'amour et le zèle nécessaires au moment de souffrir le nom de Dieu (/98-99/). Peu enclin à préparer son règne, clame Brousson, le tiède appartient – du fait de son refus du sacrifice – à la portion des révoltés que compte l'Église des derniers temps après avoir perdu sa qualité de témoin du Christ. Il n'est qu'un fidèle passager[68] dont l'indolence est attentatoire au salut et la négligence préjudiciable (/100-101/). Présenté comme un être servile ayant le Monde pour « Grande Divinité » (/105/), le tiède incarne le chrétien fourvoyé, toujours prêt à renoncer à sa foi devant la menace ou face à la perspective de l'épreuve (/104/).

Rhétorique d'un discours de proscription des timorés

L'examen des procédés de stigmatisation du sermon permet d'affiner le portrait. À travers plusieurs options significatives – choix de la distanciation, mise en altérité, extrême véhémence et effet de dramatisation –, la censure précise les caractères du tiède tout en donnant accès aux attitudes répréhensibles que Brousson tente de corriger dans son plaidoyer contre la timidité spirituelle. En éclairant le motif des réprimandes, sa condamnation des tièdes donne prise aux comportements décriés et, en contrepoint, renseigne l'idéal de fidélité que le prédicateur défend.

Brousson construit ce portrait à l'appui de nombreuses figures bibliques, tout en privilégiant les paraboles : *parabole du semeur*, *parabole des talents*, *parabole des mauvais vignerons* qui font du tiède une semence sèche tombée en un cœur pierreux où la Parole n'est pas reçue, s'évapore ou s'étiole faute d'enracinement (/96, 104/). Pareil à un arbre sans fruit, il est ce « serviteur inutile » et oublieux qui n'a pas su faire fructifier ce qui lui a été confié et auquel la confiance sera ôtée (/94/) du fait de son abjuration. La comparaison ne s'arrête pas là. Fidèle instable de l'Église (nous y reviendrons), il semble encore associé à Ephraïm qui a, en ses mains, des balances trompeuses (Os 12,9), et est dépeint sous les traits de l'homme riche un temps disposé à rejoindre Jésus mais refusant de payer le prix de son amour et de souffrir pour sa gloire de peur de s'exposer à la misère et aux tourments (Mc 10,17-22) – symbole d'une dévotion de façade et d'un renoncement offensant (/98, 106/) que Brousson prête aux renégats apeurés par les mesures oppressives du roi et trop soucieux de leurs biens.

[68] Chrétien « pour un tems » écrit Brousson (/104/).

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

Usant de la figure biblique du *timide* promis à l'étang de feu et de souffre (Ap 21,8), Brousson étend à ce titre les caractères du tiède à ceux des *meurtriers*, des *exécrables*, des *paillards*, des *idolâtres*, des *empoisonneurs* et des *menteurs* que renferme la péricope (/95/). Dans un processus de criminalisation graduelle du défaut de zèle, le tiède épouse la figure du *méchant*, et celle du Peuple adultère et rebelle, contredisant et corrompu, que Dieu finit par abandonner aux Babyloniens (/97, 104-105/) – ici les persécuteurs catholiques – jusqu'à figurer l'archétype de l'infidèle. Les considérant comme des imitateurs des « malheureux Israélites » qui, en optant pour le parjure, ont préféré leurs biens à leur salut (/105/), Brousson les dépeint comme des « lâches » (/94, 99, 102, 103/) et en vient, par touches successives, à désagréger leur identité chrétienne. Leur préférant le titre de « gens » à celui de fidèles (/99, 100, 102/), il les associe bientôt à des « bêtes », vivant comme elles le cœur attaché à la Terre, sans égard à leur Créateur (/100/). Il les prive de leur titre d'enfants de Dieu affirmant que leur tiédeur ne relève pas de l'intensité d'amour du fidèle (/90/) et que pareils indolents ne peuvent être de son Peuple (/101/). Dans ce procès d'altérité, Brousson en fait même des « enfants de Babylone » qui, entrés dans le « parti du Diable » (le catholicisme romain s'entend), sont sortis de la communion de Dieu pour rejoindre celle de l'Antéchrist (/104/). Fils de rébellion, le tiède est vilipendé sous les traits du « faux chrétien » qui, ayant connu la vérité, l'a abandonnée ou, la connaissant, ne la confesse pas (/107/).

Qui Brousson vise exactement à travers sa censure des tièdes ? Sa réprimande s'adresse aux hésitants, aux veules, aux dissimulateurs. À travers sa réprobation des timides, Brousson vise les timorés, craignant de rejoindre le culte au Désert : « ceux qui voudroient que Dieu leur fit prêcher son Evangile selon leur commodité » et que la moindre menace suffit à éloigner des saintes assemblées (/102/). Il s'en prend aux négligents : « ceux qui ne daignent pas sortir de leur maison pour ouïr sa Parole, & pour lui rendre le Service qui lui est dû » (/102/). Sans égard à l'épouvante, il dénonce ceux qui ont cédé à la répression catholique et qui se sont résignés à abdiquer sans avoir su préserver la « précieuse liberté » de servir Dieu selon leur conscience (/103/). Il fustige ceux pour qui la perspective d'oppression est « capable de leur faire renier de nouveau » le Seigneur (/102/). Brousson vise aussi les nicodémites – prêts à tout moment à méconnaître Dieu et ne professant pas la Vérité – et, plus fortement encore, les apostats qui, « dés que l'oppression ou la persécution est arrivée pour la Parole » se sont « scandalisez de la Croix [du] Sauveur » en abjurant sa doctrine (/104/). Cependant, Brousson ne les nomme pas ou peu : il ne cherche pas tant à désigner ses coreligionnaires qu'à débusquer leurs attitudes déloyales et parjures.

Dans sa définition maximaliste de la tiédeur, Brousson ne dénonce pas seulement une négligence mais un ensemble d'infidélités qui, de l'indolence à la rébellion, font système et s'apparentent à une déclaration de guerre à Dieu.

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

Sa censure procède tantôt par euphémisation de l'oppression[69], tantôt par dramatisation du compromis et de l'inconstance, au prix d'une extrême virulence – les tièdes y étant présentés comme enfants bâtards et faux héritiers des anciens fidèles, ne formant que leur indigne dégénérescence :

> Lâches & infidéles chrétiens, qu'eussiez-vous fait au commencement du christianisme, lors qu'on faisoit dévorer les fidéles par les bêtes feroces […] ? Qu'eussiez-vous fait au commencement de la Réformation, lors qu'on brûloit tout vifs ceux qui professoient la Vérité ? Vous n'auriez pas voulu vous sauver à ce prix-là : & maintenant vous vous feriez Mahometans, & pis encore, pour éviter de pareils Martyres. […] ne vous glorifiez point d'être le Peuple de Dieu, puisque vous n'avez pas à cœur les intérêts de sa gloire & de son service[70]. Ne vous ventez point d'étre la postérité des saints, puis que vous n'étes pas les héritiers de leur foi, de leur zéle & de leur constance. Vous étes des enfans bâtards ; vous avez dégénéré de la piété des anciens fidéles (/103/).

Pourtant, bien souvent, Brousson n'a pas besoin d'appuyer le trait : la censure des tièdes et la stigmatisation du défaut de zèle bénéficient d'une critique étagée et cumulative bâtie au fil de sa prédication. Sa réprobation s'élabore surtout à travers la langue de Canaan comparable à une théologie subliminale qui, en entrelaçant le temps présent au temps biblique, s'apparente à un moteur à trois temps : le message, l'allusion, l'arrière-plan.

Usant d'une rhétorique biblique, la langue de Canaan repose sur un levier qui joue de suggestions, d'associations, de déductions : il y a ce qui est dit explicitement, ce que l'allusion ou l'usage de mots connotés sous-tend (porte de menaces, d'exhortations et de voies de rédemption), et tout ce qui encadre symboliquement le terme, la figure biblique ou la péricope choisie incluant, par un jeu de résonances, des critiques implicites. Ainsi quand Brousson cite, même succinctement, Ésaïe ou Jérémie, c'est toute la corruption et la condamnation d'Israël qu'il lève contre les tièdes. Quand il fait des tièdes des égarés, il renvoie à Balaam repris de son injustice après avoir préféré le salaire de l'iniquité. Quand il évoque les délices temporels, il fait résonner les menaces qui pèsent sur l'accumulation des richesses pourries (Jc 5,1-5), les tourments et l'affliction d'Apocalypse 18,7. Quand il agite la figure des méchants en Es 33,11 (/93/), il ajoute au sort tragique des tièdes. Cette filiation infraliminaire

---

[69] Notamment à l'égard des réformés que la persécution a effrayés ou rendus craintifs et auxquels Brousson reproche l'absence ou le peu de résistance : « La moindre chose suffit pour empécher la plû-part des gens de se trouver dans les saintes Assemblées. […] La moindre menace qu'on leur fait de les mettre en prison, ou de leur envoyer quelques Soldats, pour leur faire manger une partie de leur pain, & boire une partie de leur vin ; est capable de leur faire renier de nouveau leur Sauveur (/102/) ».

[70] Écho à Jn 8,39 : « Si vous étiez enfants d'Abraham, vous feriez les œuvres d'Abraham ».

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

associant le timide au méchant biblique a pour effet de faire du tiède celui qui méprise l'Éternel (Ps 10,13) et dont les paroles sont fausses (Ps 36,4), pleines d'embûches (Pr 12,6). Le sort des méchants est d'ailleurs semblable à celui des tièdes décriés par Brousson : sans repentance, ils seront anéantis (1 S 2,9) et s'exposent eux-mêmes à une réjection – ils sont des épines que l'on rejette (2 S 23,6). Comme les tièdes, l'Éternel les méprise (Ps 11,5) et tourne sa face contre eux (Ps 34,17) : ils seront retranchés (Ps 37,9 ; Pr 2,22). Ainsi, ils accroissent leurs richesses mais périssent devant Dieu (Ps 37,35 ; Ps 68,3 ; Ps 73,12). Dieu d'abord s'en éloigne (Pr 15,29), puis les détruit (Ps 145,20) en renversant leur voie (Ps 146,9) et en les abaissant jusqu'à terre (Ps 147,6). Comme les tièdes, ils sont pris dans leurs propres iniquités (Pr 5,22) et tombent par leur malice (Pr 11,6). Faisant un gain trompeur (Pr 11,18), les méchants prospèrent (Ml 3,15) mais sont comparés a du chaume qui reste sur pied après la moisson (Ml 4,1). Ils ne peuvent pas rester impunis (Pr 11,21) après s'être rendus odieux (Pr 13,5). Les thématiques s'enchevêtrent : même supercherie et vaines illusions, péchés similaires d'avidité, courroux semblable de Dieu que Brousson cherche à faire retentir. Le portrait du méchant ajoute au portrait du tiède, à ses tourments, aux sentences qui l'attendent : Dieu le précipite dans le malheur (Pr 21,12). Impénitent, il servira de rançon pour le juste (Pr 21,18). Car le bonheur n'est pas pour les méchants (Ec 8,13). Il n'y a point de paix pour eux (Es 48,22) : l'Éternel les livre au glaive (Jr 25,31) comme les tièdes à celui des Babyloniens. En même temps qu'elle conforte le portrait que Brousson peint des tièdes, l'association, si implicite soit-elle, renforce leur stigmatisation et ajoute au poids de leur condamnation[71]. Cette langue sert une double radicalité : celle qu'exprime Brousson à l'égard des timides et celle qu'il tisse à travers l'imagerie biblique sans avoir à la formuler.

Son acception de la timidité s'articule à une autre radicalité, en l'occurrence à sa définition extrême de l'infidélité et du péché qui veut que la moindre forme de manquement (d'inconstance ou de transgression) soit à la source de l'ire de Dieu et des vicissitudes des réformés auxquelles contribuent les tièdes en sacrifiant aux pratiques catholiques ou en s'accommodant du papisme par défaut de ferveur. La rigueur de sa proscription réside aussi dans l'exposition dramatique du sort des tièdes promis à être vomis de la bouche de Dieu. Brousson fait vibrer la menace : en reniant leur propre instruction, les tièdes – nicodémites et transfuges – s'exposent aux plus sévères punitions divines à l'instar des « Anti-chrétiens » (/106/). Ils s'apprêtent à être dépouillés de la grâce de Dieu pour être jetés dans les « ténèbres de dehors », là où, hors de son amour, « il y a des pleurs & des grincemens de dents » (/94/).

---

[71] L'intérêt n'est pas tant à rechercher dans une stricte concordance des griefs que dans l'effet de l'affiliation. Du reste, les différences sont importantes. À commencer par l'agitation du méchant que ne recouvre pas la figure du tiède (plongé dans l'apathie ou seulement actif pour lui-même), tandis que le premier est décrit comme une mer agitée (Es 57,20).

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

Le radicalisme de cette censure réside en premier lieu dans le choix même de la figure de Laodicée, archétype de l'Église fourvoyée : écartant les six autres missives dictées à Jean par Jésus-Christ aux Églises d'Éphèse, de Smyrne, de Pergame, de Thyatire, de Sardes et de Philadelphie dont les griefs rejoignent pourtant ceux que Brousson cherche à dénoncer à l'égard de sa communauté (adultère spirituel et sacrifice aux idoles), le prédicateur opte pour la représentation de l'Église tout entière corrompue. Une Église à laquelle aucun bienfait n'est reconnu, dont toutes les œuvres sont mauvaises et dont la décadence l'expose à une sentence extrême, sans message direct de réconfort de la part du Christ. En choisissant l'assimilation à Laodicée pour dénoncer la tiédeur de ses coreligionnaires, Brousson fait ainsi du défaut de ferveur le caractère absolu de l'infidélité. Ce choix biblique éclaire le cadre exigent dans lequel se construit, en contrepoint, sa valorisation de l'ardeur spirituelle[72].

Le thème de la tiédeur dans l'œuvre de Brousson

Une critique graduelle dans la *Manne mystique*

Le portrait à charge s'étoffe dans les autres sermons du recueil par un système de relais thématiques : contre-modèle de la Colombe mystique du sermon I (qui symbolise l'Église de Jésus-Christ « animée d'un esprit de piété, & enflammée d'un saint zèle[73] »), sarment aride du sermon II (qui n'a pas su s'attacher au « vrai cep » pour avoir la vie[74]) et mauvais grain retranché du froment mystique du sermon III[75], le tiède incarne – par association pour son amour du Monde – le *naufrage de la foi* dénoncé dans le sermon V[76], jusqu'à former le parangon de l'*infidèle* et épouser la figure du *réprouvé* dans le sermon X[77].

La plupart du temps, le terme de « tiède » n'est pas directement employé dans les autres prédications de la *Manne mystique*. Cependant, tantôt la résonance des griefs, tantôt l'entrelacement de l'argumentation ou le réemploi de la rhétorique de censure, tissent des liens sans équivoque. Construit autour d'un certain nombre d'idées-forces (maux des réformés dus à leurs péchés et à

---

[72] Ch. Bernat, « Le zèle, matrice d'une homilétique combative dans la prédication de Claude Brousson (1689-1698) », art. cit., p. 272 *sqq*.

[73] C. Brousson, *La manne mystique du Désert*, *op. cit*., t. I, sermon I – *La Colombe mystique dans les fentes des rochers* (Ct 2,14), p. 22. Je précise ici les titres souvent éloquents des divers sermons concernés.

[74] *Ibid*., sermon II – *Le Salut en Jesus Christ seul* (Jn 14, 6), p. 49-50.

[75] *Ibid*., sermon III – *Les Brebis mystiques discernant les vrais Pasteurs d'avec les Loups ravissans* (Jn 10,4), p. 107.

[76] *Ibid*., sermon V – *Le Dragon régnant dans l'Empire de l'Anté-Christ* (Ap 13,1-2), p. 195.

[77] *Ibid*., t. II, sermon X – *La réjection des Tièdes* (Ap 3,15-16), p. 94.

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

leur piété relâchée, affliction élective, chute imminente de Babylone, approche du règne de Dieu, urgence de la conversion des cœurs, miséricorde divine envers les repentants, éradication des endurcis, fin de la servitude dans le combat ardent pour la foi), son discours homilétique étaye un thème clé par sermon autour duquel gravitent la plupart des autres, développés en amont ou en aval. Non que la prédication soit répétitive mais plutôt circulaire – ou construite en étoile. La critique, graduelle et additionnelle, alterne tout en étant régulièrement réactivée. Chaque sermon fustige des figures, des attitudes, vise une catégorie principale de pécheurs ou quelques modes spécifiques d'infidélité, appuie de préférence certaines menaces ou privilégie tel ou tel type d'exhortation en y intégrant des éléments de tierces critiques. Sans qu'il soit nécessaire de désigner nommément les contrevenants, le procédé relance ou intensifie certains griefs.

Dans la *Manne mystique* comme dans les autres textes de Brousson, le thème de la tiédeur se trouve souvent enchâssé dans la censure occurrente et plus vaste de l'infidélité. Ainsi les sermons du recueil tantôt annoncent, tantôt poursuivent implicitement la critique des tièdes, à l'exception du sermon IX qui le fait ouvertement. Par effet d'association, leur critique se durcit, notamment à travers l'assimilation tacite des tièdes de Laodicée aux dépravés de l'Église catholique romaine qui s'est corrompue dans la prospérité[78]. Par jeu d'écho, la tiédeur revient à refuser le dessein de Dieu qui, à travers la constance et la vigueur de la foi dans l'épreuve, exerce la fidélité de ses enfants[79]. À revers des définitions que Brousson donne de la juste piété, les tièdes comptent pour des infirmes au *bon combat*, incapables de porter le « regard mystique de [la] foi[80] » utile au triomphe de Dieu. Tournés vers les vices du siècle, ils animent sa jalousie et sa colère quand seuls les témoignages de fidélité peuvent désarmer son bras : le thème renforce l'idée selon laquelle la tiédeur constitue une entrave à la miséricorde de Dieu (qui exige d'être honoré), une obstruction à la sortie de la détresse, une hypothèque sur la rédemption du Peuple parjure[81]. L'admonestation des indolents ne débute donc pas dans le sermon X mais bénéficie de ces passerelles thématiques. Le portrait s'enrichit de l'arrière-plan symbolique mobilisé dans les autres sermons, principalement à l'égard de la critique lancinante des « mondains[82] » auxquels la figure des tièdes est le plus rattachée. Blâmé en mode variable – ainsi à travers l'épouse ingrate qui rechigne à prendre part aux souffrances

---

[78] *Ibid*., t. I, sermon I, p. 6-7.

[79] *Ibid*., p. 18-19.

[80] *Ibid*., p. 23.

[81] Cf. *ibid*., sermon I, p. 25-26 et sermon IX – *L'endurcissement et la ruine des profanes* (Es 1,5-7), p. 45.

[82] Cf. *ibid*., sermon III, p. 107 ; sermon IV, p. 139, 155-156 ; sermon XII – *La ruine de la Jérusalem mystique & idolatre : & que le jugement devoit commencer par la Maison de Dieu* (Ez 9,4-7), p. 163-165. Voir aussi le sermon V qui, tout en traitant du mystère des sept épîtres que Jean eut ordre d'écrire aux Anges des sept Églises d'Asie (p. 160), relaie plus loin la critique des mondains à travers la figure de Démas (p. 195) incarnant celui qui, sans achever la course, abandonne la foi (2 Tm 4,10).

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

du Christ –, l'orgueil des tièdes et leur mépris des grâces trouvent écho dans la vengeance à laquelle s'expose la figure de l'Église oublieuse envers l'Époux : la menace à l'égard de ceux qui ne se dressent pas pour ouvrir la porte au Christ précède – et, en même temps, appuie – celle qui pèse sur tous les négligents[83]. La résonance est plus directe dans le sermon IX, construit autour de la dénonciation de la corruption et de la rébellion, de l'impénitence et de l'ingratitude. Prenant à parti un Peuple qui ne tire aucun profit des châtiments de Dieu (« l'indévot est toûjours indévot […], l'impie est toûjours impie, le tiéde est toûjours tiéde »), Brousson fait le procès de ceux qui persévèrent dans leurs outrages, en insistant sur la perte infaillible des cœurs éloignés de Dieu se répandant en sacrifices vains, aussi incomplets que factices[84]. De même, l'exhortation à dresser la tête et à ne pas imiter les « anciens Israélites » renforce, par ricochet, l'affiliation des tièdes à la figure des infidèles récalcitrants[85]. Somme toute, l'on apprend peu, l'essentiel du portrait étant esquissé dans le sermon X. Mais le recensement a l'avantage de signaler la circulation du contre-modèle élaboré par Brousson à l'appui de sa définition du bon chrétien. Du reste, si la prédication de la *Manne mystique* ajoute peu au signalement des timides, l'exploration liminaire de l'œuvre de Brousson permet d'observer d'une part que la tiédeur appartient à l'un des thèmes prégnants de son édifice littéraire, d'autre part qu'il y entre très tôt – en définitive, dès le premier opuscule paru en 1684.

La timidité, un motif biblique au cœur d'un discours d'insoumission

Avant qu'il ne retourne, en 1690, la censure des tièdes contre ses propres coreligionnaires, Brousson s'en sert en effet dès 1684 dans son *Apologie pour le projet des Réformez* comme plaidoyer en faveur de l'insoumission des consciences. Il en use pour soutenir la stricte observation des maximes de l'Évangile afin de justifier le maintien de leurs exercices de piété en dépit des interdits royaux : Dieu ayant en abomination les tièdes et les timides, les fidèles chrétiens que sont les réformés se devaient de se déclarer pour lui et de manifester leur foi, en préférant ses commandements à ceux des hommes, conformément aux Écritures (Ac 5,29) – condition impérative pour qu'à son tour l'Éternel les garantisse de la perdition. L'amorce se trouve dans la critique de ceux qui cèdent au « ménagement mondain » par fausse prudence[86]. Ici, le désaveu des « temporisemens » sert en premier lieu la légitimation de la résistance protestante :

---

[83] Cf. C. BROUSSON, *La manne mystique du Désert*, *op. cit.*, t. II, sermon VIII – *Le Sommeil & la désolation de l'Epouse de Jesus Christ* (Ct 5,2-7), p. 18-19, 22.

[84] *Ibid.*, sermon IX, notamment p. 41, 52-54, 66, 70 (pour la citation) et *sq*.

[85] *Ibid.*, sermon XI – *La nécessité de se convertir à l'approche du Régne de Dieu* (Mt 4,17), p. 133.

[86] Claude BROUSSON, *Apologie du projet des réformez de France, fait au mois de may 1683, pour la conservation de la liberté de conscience & de l'exercice public de religion, que les édits & traitez de*

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

il est constant que c'est cette fausse prudence, qui nous a fait le plus de mal. Nos Adversaires s'en sont prévalus pour nous faire pousser à bout ; ils l'ont regardée & l'ont fait considérer à la Cour, comme un défaut de zéle, qui leur faisoit espérer d'abolir la Réformation sans beaucoup de peine […]. Qu'aurions-nous donc pû faire d'utile […] ? […] nous crûmes que puisque nous ne pouvions éviter de nous exposer, pour témoigner nôtre zéle, pour satisfaire nos consciences, & pour prévenir les grands maux qui nous menaçoient, nous devions le faire dans un temps où notre piété ne pouvoit être soupçonnée de mutinerie. Si nous considérons […] la chose selon les maximes de l'Evangile, nos ménagemens ne servoient qu'à irriter davantage nôtre Dieu. Quand il s'agit des devoirs qu'il nous recommande […], il ne veut pas que l'on se rélache par des considérations mondaines. Il proteste qu'il a de l'horreur pour les tiédes & pour les timides ; il dit qu'il vomira les uns de sa bouche, & que les autres n'auront point de part à sa félicité. Il ne veut pas des gens, qui craignent plus ceux qui peuvent tuer le corps, que celuy qui peut envoyer l'ame & le corps en la gê[hen]ne du feu. Il réjette les personnes qui cherchent à sauver leur vie par de laches & d'infidéles temporisemens ; & il n'aime que ceux qui se mettent en état de la perdre pour l'amour de luy. Il a en abomination ceux qui veulent servir à deux Maîtres, à luy & à Mammon qui est le Dieu des richesses ; & il déteste encore plus ceux qui ont moins d'attachement à son Service, qu'aux vanitez du siécle. Dans le malheureux état où nous nous trouvons, nous ne pouvons espérer nôtre délivrance que du Ciel ; comment donc pouvons-nous attendre secours de nôtre Dieu, pendant que nous l'irritons par nôtre infidélité ? Est-ce le moyen d'attirer sa protection, que d'abandonner son Culte & les intérêts de sa gloire, & d'obéir plutôt aux hommes qu'à luy ? L'Ecriture nous dit […] que quand on craint Dieu, on ne doit rien craindre de la part des hommes : En un mot il maudit ceux qui font son œuvre lachement. Il faloit donc nous déclarer pour Dieu, afin qu'il se déclarât pour nous ; l'unique moyen de nous garentir, c'est de nous mettre en état de tout perdre pour son Service[87].

Pour Brousson, rien n'est plus chrétien que de s'exposer à tout endurer pour la défense de la religion, rien n'est plus nuisible que la tiédeur et la timidité qui exposent à davantage d'oppression :

Cette résolution[88] étoit d'ailleurs la moins dangereuse que l'on pouvoit prendre dans une pareille occasion. A l'égard de Dieu, nous avons vû cy-dessus,

---

pacification leur accordent. Contenant la suite de l'Etat des réformez. Où l'on rapporte les traitements qu'ont soufert & que soufrent encore ceux qui se sont assemblez pour prier Dieu dans les lieux que l'on a interdits au préjudice des édits de pacification, Cologne, Pierre Du Marteau, 1684, p. 32.

[87] C. BROUSSON, *Apologie du projet des réformez de France*, *op. cit.*, p. 34-37.

[88] Brousson fait toujours référence au projet de mai 1683 qui appelait les réformés des Églises interdites à s'assembler le 27 juin suivant pour célébrer le culte dans les temples et, à défaut, dans leurs

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

> que le plus sûr, c'est toûjours de nous déclarer pour luy, […] à l'égard des hommes, nous avons remarqué, que plus ils voyent en nous de tiédeur & de timidité, plus ils nous oppriment. Plus nous nous ménageons pour éviter de soufrir, plus ils s'engagent à nous faire soufrir[89].

En 1688, dès avant que Brousson ne devienne prédicateur, deux autres pièces portent réprobation des tièdes : les *Lettres aux catholiques romains*[90] et la *Lettre à chaque Eglise Réformée de France, qui a succombé sous la persécution, pour l'exhorter à se relever, & à donner gloire à Dieu*[91]. Dans la première, les tièdes (sans englober encore les apostats) sont associés aux hypocrites – terme qui disparaît du sermon de 1690[92]. Entre 1684 et 1688 le ton a changé : après la Révocation la dénonciation de la tiédeur sert une critique intracommunautaire plus nette. Dans sa lecture eschatologique de l'histoire de l'Église désolée, Brousson fait des réformés tièdes les premières cibles de la vengeance de Dieu, devant les persécuteurs de son Peuple :

> La terrible désolation, où les Eglises de France & de Piémont ont été maintenant réduites, devoit arriver à la veille du grand avenement du regne de Jésus-Chr. dans le monde, lequel doit […] être accompagné de grandes revolutions, & être tout ensemble un tems de trouble & de vengeance, prémiérement, contre ceux, qui connoissans la Vérité, vivent néanmoins comme les profanes & les mondains, dont le cœur est attaché à la Terre, & qui n'ont pas la crainte de Dieu devant leurs yeux ; et en suite contre les persécuteurs obstinez ; un tems de délivrance pour les véritables fidéles […]. Ainsi ceux, qui font profession du pur Evangile, mais qui au fond sont tiédes, timides & laches, quand il s'agit du service & de la gloire de Dieu […] ; ou qui sont idolatres des biens & des vanitez du Siécle, n'auront point de part à la consolation que Dieu promet à ses fidéles. Leur partage sera avec les hypocrites, qui ont l'apparence de la piété, mais qui en ont renié la force [2 Tm 3,5], & contre lesquels la colére de Dieu sera toûjours allumée[93].

---

maisons, dans les bois ou dans les champs : *Avertissement aux protestans des provinces* (Cologne, Pierre Marteau, 1684), éd. par Élisabeth Labrousse, Paris, PUF, 1986, p. 29-31. Sur l'élaboration du projet et la contribution spécifique de Brousson, voir Muriel FLOUTIER-FRANC, *Claude Brousson. Un avocat entre loyauté et insoumission. Étude sur la genèse du projet de désobéissance civile des protestants du Midi (mai 1683)*, Mémoire de Maîtrise, Toulouse, Université de Toulouse II - Le Mirail, 1996.

[89] C. BROUSSON, *Apologie du projet des réformez de France*, *op. cit.*, p. 115.

[90] C. BROUSSON, *Lettres aux catholiques romains*, *op. cit.*

[91] C. BROUSSON, *Lettres et opuscules*, *op. cit.*, p. 57-64 (lettre datée du 10 septembre 1688).

[92] C. BROUSSON, *Lettres aux catholiques romains*, *op. cit.*, p. 8.

[93] *Ibid.*, préface générale, p. 6 et *sq*.

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

La réprobation est d'autant plus sévère que sa critique de l'Église catholique romaine – engagée plus loin à partir des mêmes griefs (en 2 Tm 3,5) – apparente les tièdes aux ennemis[94]. Brousson les associe de manière tacite à la Babylone parjure. Le thème de la tiédeur est aussi fort dans la seconde pièce datée de septembre 1688. S'adressant à ceux qui ont abandonné Dieu ou qui s'en sont éloignés, il fait de nouveau résonner la menace de châtiment envers ceux qui jurent par Dieu et de même par Malcam, et fustige l'offense qui anéantit tout espoir de délivrance[95]. Exhortant les somnolents à sortir de l'« ombre de la mort[96] », il ajoute à l'outrage, la honte et la perspective du tourment éternel :

> Souvenez vous que Dieu a en abomination *les tiedes & les timides* […]. Dieu proteste qu'il *vomira les tiédes de sa bouche, & que le partage des timides sera dans l'étang ardent de feu & de souffre*. Malheur à ceux qui n'auront pas donner gloire à Dieu, lors qu'il viendra pour délivrer ses fidèles. Ce ne sera pas pour eux un tems de joye & de triomphe : ce sera pour eux un tems de honte, d'opprobre & de vengeance. La délivrance des fidéles doit être accompagnée de divers fléaux, qui feront périr une infinité de mauvais chrétiens & de persécuteurs obstinez. […] Cette journée la est une journée de fureur contre les pécheurs endurcis […]. Aujourd'hui donc puisque vous entendez sa voix, n'endurcissez point vos cœurs, de p[e]ur qu'il ne jure en sa colére que jamais vous n'entrerez dans son repos[97].

Après la composition du sermon X, Brousson maintient sa critique à l'égard des tièdes, parfois de manière tacite, parfois sans ambages. Davantage axée sur l'exaltation du zèle, la *Confession de foi raisonnée*, rédigée en 1691 et publiée en 1694, ne se prête pas à une telle condamnation. Néanmoins, la critique de la tiédeur s'enrichit des exigences que Brousson y pose : à commencer par la « chaleur » de l'Esprit qui, semblable au soleil, éclaire et réchauffe ceux qui l'honorent. Le devoir de préserver l'enseignement reçu pour obtenir le salut, l'appel à une conversion sincère en embrassant Jésus-Christ par une « ferme & vive foi », l'invitation à se parer des vertus chrétiennes (à blanchir sa robe)[98] renforcent l'aspect sacrilège de la tiédeur[99]. De même, la critique sourd de la *Requête à Dieu ou Prière générale des Fidéles persécutez & massacrez en France pour le Service de Dieu* prononcée en mai 1692. Le sujet n'est pas à la stigmatisation d'une partie du troupeau mais à la reconnaissance collective des fautes – du « drapeau soüillé ». Toutefois, la critique implicite de la tiédeur

---

[94] *Ibid*., VII[e] lettre, p. 114.

[95] C. Brousson, *Lettres et opuscules*, *op. cit*., p. 58, 60-61.

[96] *Ibid*., p. 57.

[97] *Ibid*., p. 63-64.

[98] Peut-être ici en écho à Ap 3,18-19 qui suit de près la semonce des tièdes.

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

pointe à partir de celle de l'« indévotion » et de l'« impénitence », des serments sans effet et des « renîmens », de la dépravation des « impurs » et, plus encore, de la « noire infidélité » à souffrir le Nom de Dieu et à garder la promesse de le servir avec zèle. La plupart des dérèglements – manque de ferveur, fraudes, relâchement et mépris de la gloire de Dieu –, tout comme l'appel à ranimer sa piété et à se détacher du Monde, font écho à la censure de 1690[100]. Sans être explicitement formulée, là aussi la tiédeur relève d'un avilissement. Couplée aux autres crimes, elle attente à l'espoir de délivrance du Peuple tout entier et l'expose à une juste extermination[101].

La critique est sans détour dans deux lettres pastorales de 1692. Dans sa *Lettre à tous ceux qui craignent Dieu, & qui veulent se sauver, sur la corruption & l'impénitence générale, qu'on remarque en France* (Du Désert, 20 février 1692), Brousson place la tiédeur dans le cortège des scandales qui maintiennent l'esclavage des protestants et contribuent au redoublement de la persécution catholique :

> Après toutes ces choses, faut-il s'étonner que la colére de Dieu soit toûjours embrasée contre vous ? Ce sont vos péchez, vôtre attachement à la Terre, vôtre luxe, vôtre vanité, vos jeux, vos débauches, […] vos injustices, vos fraudes, vos larcins, la profanation que vous faites du jour du repos, vos paroles scandaleuses, vos imprécations, vos reniements, vos blasphémes éxécrables, vôtre tiédeur, vôtre lâcheté & votre infidélité, qui sont cause que vos ennemis ne sont point touchez de vos miséres […] & que Dieu permet qu'ils redoublent leurs violences[102].

La tension apocalyptique aidant, Brousson en clame la déchéance prochaine :

> Dieu vient maintenant *pour créer*, dans un sens mystique, *de nouveaux Cieux, & une nouvelle Terre*, Esaïe chap. 65 & 66. c'est-à-dire, pour faire une nouvelle Eglise, qui soit pure & sainte […]. Mais il fait marcher devant soi un feu consumant, pour embraser tout ce Monde corrompu, & pour en exterminer tous ceux qui s'obstineront à opprimer ses fidéles, tous les mondains, tous les déloyeux, tous les impies, & tous les profanes : Ce qui sera une image de ce qui arrivera au dernier jour[103].

---

[99] C. Brousson, *Pièces pieuses*, *op. cit.*, pièce 1, p. 5, 7, 28, 29.

[100] *Ibid.*, pièce 2, p. 3-6, 8.

[101] *Ibid.*, p. 5.

[102] C. Brousson, *Lettres et opuscules*, *op. cit.*, p. 78-79. On retrouve dans cette missive plusieurs thèmes du sermon X, entre autres l'assimilation aux « bêtes brutes » ayant le cœur attaché à la Terre et la dénonciation de l'entêtement pareil à celui des Israélites (*ibid.*, p. 66-70, 78).

[103] *Ibid.*, p. 82-83.

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

L'une des dernières salves contre les tièdes se trouve dans l'*Epitre à tous les Réformez de France, qui perseverent encore dans leur revolte*[104], parue deux ans après la composition du sermon X. En 1692, *la réjection des Tièdes* est encore prêchée et l'Épître recoupe la rhétorique, les thèmes et l'argumentation du discours homilétique :

> Vous étes plein d'ardeur pour satisfaire vôtre avarice, ou vôtre ambition, ou vos autres passions déréglées. Mais lors qu'il s'agit de la gloire de Dieu & de son service, vous n'étes ni froids ni boüillans. Vous n'étes pas entiérement froids ; mais vous n'êtes pas non plus ardens & boüillans, comme Dieu veut que vous le soyez. C'est pourquoi dans le chap. III de l'Apocalypse Jesus Christ vous proteste que parce que vous étes tiédes […], il vous vomira hors de sa bouche[105].

Pourtant, dès avant que ne paraisse et ne soit diffusée la *Manne mystique*, Brousson entend faire retentir la semonce bien au-delà des clairières méridionales. Au cœur de sa prédication qui appelle à aller au-devant du Christ, la tiédeur est à l'adresse de tous une contravention à la course spirituelle qui, seule, peut sauver les réformés :

> Le Royaume des Cieux est forcé, & ce sont les violens qui le ravissent. Ce ne sont pas les tiédes, les timides, les lâches & les infidéles ; mais ceux qui sont pleins de zéle & d'ardeur pour la gloire & le service de leur Dieu, & qui lui sont fidéles jusqu'au dernier jour de leurs soupirs[106].

Tout en explicitant à l'appui de Mt 11,12 l'incapacité des timorés à ravir la *Couronne de vie*, Brousson donne à entendre la place éminente de la ferveur dans le combat protestant.

En ce dernier tiers du XVII^e^ siècle, à l'heure où le rapport à la foi se trouve ébranlé par l'oppression catholique, la tiédeur s'apparente à une menace. Derrière le scandale d'un manquement à Dieu, ce défaut d'amour figure un péril. Brousson refuse la faillite et pose le loyalisme à Dieu comme unique voie salvatrice. Sa stigmatisation des tièdes, érigés en faussaires, dépasse la censure des indolents pour couvrir la critique de toutes les défaillances qui, dans sa prédication, deviennent autant de lâchetés funestes. La violence de l'assaut catholique requiert la fermeté des huguenots. Pour Brousson, il n'y a pas d'alternative : il faut combattre corps et

---

[104] *Ibid*., p. 206-216.

[105] C. BROUSSON, *Lettres et opuscules*, *op. cit*., p. 210-211.

[106] *Ibid*., p. 212.

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)

âme ou périr, d'où la criminalisation des faiblesses et l'exaltation de l'ardeur religieuse, la verdeur du propos et le radicalisme de ses options spirituelles. Dans ce système de pensée, l'infidélité débute dans le manque de vigilance. Brousson opère à ce titre un retournement de l'interprétation du malheur qu'il attribue à l'infirmité des hommes : il le situe moins dans l'oppression des ennemis que dans la faiblesse des réformés à surmonter l'épreuve de la persécution catholique.

Dans son interprétation du respect des maximes évangéliques qui le poussent à refuser de céder à la violence contre les persécuteurs (sauf à perdre l'état d'innocence et à risquer, comme eux, de bafouer la justice que Dieu seul se doit d'appliquer), Brousson prône la transgression des lois des hommes au titre d'une fidélité absolue à l'Éternel. Versant indissociable de sa valorisation du zèle (qui illustre l'état d'amour conquérant), son plaidoyer contre la timidité spirituelle (qui symbolise l'amour défaillant et parricide) promeut ainsi une fidélité subversive à la Réforme qui suppose de contrevenir à l'interdit religieux pour espérer, par le soutien ferme de la foi, connaître le Royaume. En forçant le regard sur la condamnation des timorés, il entend exposer les ravages de l'attentisme pour mieux donner à entendre la double destitution, terrestre et céleste, qui menace les inconstants et les tièdes. Sans craindre de faire des réformés apeurés des veules, Brousson ambitionne une fidélité protestante sans faille où la docilité au catholicisme préfigure l'enfer. En ce régime d'amour exclusif, seule survit la figure du confesseur volontaire. Un idéal que la tonalité eschatologique, typique de la pastorale broussonienne, aiguise et rend supérieur à toute considération humaine.

La proscription de la timidité recouvre un enjeu de taille : derrière la conservation immédiate de la foi se trouve embusquée la félicité éternelle des huguenots. Conserver coûte que coûte sa religion est pour Brousson la seule façon assurée d'espérer la vie éternelle. Aussi lui importe-il de faire considérer l'outrage de l'hésitation, le blasphème de l'irrésolution.

Engager les tièdes à rompre avec tout compromis confessionnel, ramener les timides au culte, les persuader de gagner les assemblées clandestines, de tenir pour vaines les mesures discrétionnaires du roi et pour sacrilège toute concession aux lois prescriptives et aux pratiques catholiques romaines, préférer la contrainte à la résignation, l'oppression au reniement, tels sont les défis qui animent ce plaidoyer intransigeant. Sans égard pour la brutalité des persécutions (impuissantes contre l'âme), Brousson n'en reste pourtant pas moins attentif à l'intensité des souffrances qui, une fois projetée dans le temps prochain de la béatitude, doit amener les protestants à la considérer comme le manifeste du juste sacrifice chrétien, seul antidote à la répudiation divine.

Chrystel BERNAT

© Institut protestant de théologie | Téléchargé le 17/07/2022 sur www.cairn.info (IP: 62.216.207.102)